AQVITANIA

TOME 20 2004

Revue interrégionale d'archéologie

Aquitaine Limousin Midi-Pyrénées Poitou-Charentes

Revue publiée par la Fédération Aquitania avec le concours financier du Ministère de la Culture, Direction du Patrimoine, Sous-Direction de l'Archéologie, du Centre National de la Recherche Scientifique, de l'Université Michel de Montaigne - Bordeaux 3

Sommaire

JOURNÉE D'ÉTUDE (Bordeaux - 23 novembre 2003)

TEMPLES RONDS MONUMENTAUX DE LA GAULE ROMAINE

JP. BOST,	
Introduction	?
GROUPE DE RECHERCHES SUR PÉRIGUEUX, La Tour de Vésone à Périgueux (Dordogne) : nouvelle lecture	13
P. Aupert,	
Reconstitution du temple circulaire de Barzan et mathématiques grecques	58
C. Doulan,	
Le sanctuaire de la Garenne à Aulnay-de-Saintonge (Charente-Maritime) : aspects architecturaux	69
D. RIGAL,	
Le temple gallo-romain de Cahors	85
CHR. DARLES,	
Le temple rond de Cahors- <i>Divina</i> , hypothèses de restitution	95
V. Brouquier-Reddé, S. Cormier, K. Gruel, C. Lefevre,	
Essai de restitution du sanctuaire de Mars Mullo à Allonnes (Sarthe)	105
ARTICLES	
JFr. Buisson, J. Gomez de Soto,	
La statue de divinité assise en tailleur du Champ de l'Église à Agris (Charente)	
et les "dieux gauchers" d'Aquitaine (Centre-Ouest continental)	125
J. M. VALLEJO RUIZ,	
La flexión indoeuropea en -(o)n; algunos datos onomásticos galos e hispanos	133
A. Barbet, F. Monier, JP. Bost, M. Sternberg, avec coll.,	
Peintures de Périgueux. Édifice de la rue des Bouquets ou la Domus de Vésone	
II - Les peintures fragmentaires	149

R. Plana-Mallart, Fr. Réchin, avec coll.,	
L'étude d'un territoire béarnais : occupation du sol	
et formes de l'habitat rural à l'époque romaine (canton de Thèze, Pyrénées-Atlantiques)	221
J. GAILLARD,	
ANNEXES: N. LAURANCEAU ET JCL. LEBLANC,	
La carrière gallo-romaine de l'Île Sèche à Thénac en Charente-Maritime	259
V. Geneviève,	
Les monnaies antiques de Brion - Saint-Germain-d'Esteuil	283
A. Bolle, avec coll.,	
L'habitat médiéval de La Laigne (Charente-Martime)	309
Br. Véquaud,	
La céramique de l'habitat médiéval de La Laigne "Le Pré du Château" (Charente-Maritime)	357
J. Masson, M. Martinaud,	
L'abbaye Saint-Pierre de l'Isle : implantation de chanoines réguliers dans le Médoc	395
Notes	
JM. Beausoleil, Fr. Milor,	
Éléments de chronologie d'un itinéraire de long parcours : la coupe du chemin de Manot	
à Chabanas, commune de Saint-Junien (Haute-Vienne)	415
N. SAEDLOU, M. DUPÉRON,	
Objets gallo-romains en bois découverts à Saintes (Charente-Maritime) :	
utilisation et origine de l'approvisionnement de quatre essences	423
Maîtrises	
É. MARCHADIER, Typo-chronologie de la céramique du premier âge du Fer en Saintonge et Aunis	433
A. FILIPPINI, Les couteaux du premier âge du Fer dans le sud-ouest de la France	
C. LAPORTE-CASSAGNE, La céramique gauloise issue des fouilles des allées de Tourny à Bordeaux (1971-1972)	438
G. LANDREAU, L'habitat de hauteur de Vil Mortagne (Mortagne-sur-Gironde, Charente-Maritime) et son environnement à la fin de l'âge du Fer	441
D. BOYER, Étude de topographie funéraire dans les cités de Gaule méridionale.	
L'interdit funéraire en milieu urbain, du Haut-Empire au haut Moyen Age	443
M. VIVAS, Le site du Mas d'Aire-sur-l'Adour : apports de l'étude archéologique et des sources hagiographiques	445

Rosa Plana-Mallart

François Réchin Université de l'Adour

Groupe de Recherche Archéologique (JE-2245) Université de Pau et des Pays de l'Adour

avec la collaboration de Clément Gay Marjolaine de Muylder

Groupe de Recherche Archéologique (JE-2245) Université de Pau et des Pays de l'Adour

L'étude d'un territoire béarnais : occupation du sol et formes de l'habitat rural à l'époque romaine (canton de Thèze, Pyrénées-Atlantiques)

RÉSUMÉ

L'opération de prospection systématique réalisée dans le canton de Thèze (Pyrénées-Atlantiques) a permis d'augmenter considérablement le corpus des sites d'époque romaine connus dans cette partie du Béarn. Son étude permet de proposer une première approche et une mise en perspective de la dynamique du peuplement et du profil économique de ce secteur du piémont pyrénéen. Dans cette zone assez faiblement peuplée, cohabitent aux Ier et IIe s. deux types d'établissements. Le premier comprend des installations de taille réduite, situées sur les rebords des plateaux et dans les vallées, et qui étaient généralement isolés, à l'exception des deux petits sites agglomérés de Sévignacq et de Thèze. Leurs fonctions étaient manifestement très variées (agriculture, élevage, sidérurgie). Le second type répond au schéma plus classique de la villa de Lalonquette, implantée en vallée. Par la suite, la villa renforce sa prédominance, alors que la plupart des petits sites ne semblent plus occupés. Durant toute la période romaine, la partie centrale des plateaux reste vierge de toute construction, témoignant peut-être ainsi de la permanence de l'élevage qui devait y être pratiqué prioritairement.

ABSTRACT

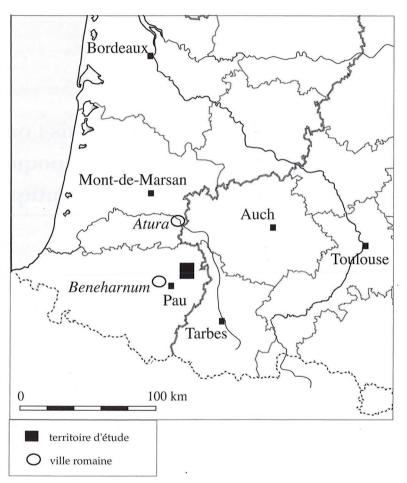
Systematic prospection carried out in the Béarn canton Thèze (Pyrénées-Atlantiques), has considerably increased the number of known Roman sites, and consequently allowed the initial study and examination of the population dynamics and economic profile of this sparsely-populated part of the Pyrenean foothills where, during the first and second centuries, two types of settlement coexisted. The first type, involved in a wide range of activities such as farming, animal husbandry or metallurgy, was made up of smallish structures on the plateau rims or in the valleys, isolated for the most part, except for the two small sites of Sévignac and Thèze. The second type was, on the contrary, made up of typical villae, such as the one at Lalonquette. The villae, situated in the valleys, became even more predominant as time went by, whereas most of the small sites no longer seem to have been occupied. The central part of the plateaux remained free of any sort of construction throughout the Roman period, thereby confirming, perhaps, its continuous use for the animal husbandry which must have been practised there on a priority basis.

Le canton de Thèze, qui constitue la partie ouest du Vic-Bilh, bénéficie depuis 1995 d'un programme de recherche portant sur l'histoire de l'occupation du sol et l'étude du peuplement rural ¹. Cette opération, parallèle à la reprise de la fouille de la *villa* gallo-romaine de Lalonquette, s'intègre dans l'un des axes d'investigation du Groupe de Recherche Archéologique de l'Université de Pau. Ce territoire de l'Aquitaine méridionale, fort méconnu du point de vue archéologique ², offrait la possibilité de

s'intéresser à un espace qui, par sa localisation à mi-distance des villes romaines de Beneharnum (Lescar) et Atura (Aire-sur-l'Adour), pouvait fournir des informations nouvelles sur l'organisation et l'occupation des campagnes durant l'Antiquité (fig. 1). Le repérage d'une voie romaine 3 qui mettait communication ces deux villes fournissait une donnée supplémentaire pour l'analyse l'organisation du territoire. Par ailleurs, la reprise de l'étude de la villa de Taron, située à 5 km à l'est de notre territoire d'étude, et les travaux de prospection au sol entamés dans cette commune pouvaient apporter des éléments de comparaison notre recherche 4.

L'espace géographique pris en compte couvre une superficie de l'ordre de 100 kilomètres carrés (fig. 2). Le paysage ⁵ est rythmé par deux grands ensembles orientés nord-ouest / sud-est, les parties hautes d'une part, les vallées et les

versants d'autre part. Les parties hautes sont composées de deux unités différentes: deux plateaux présentant un léger dénivelé nord-sud d'une quarantaine de mètres sur 13 km de long, recouverts par des landes jusqu'à une date récente et mis depuis peu en culture, et des échines culminantes situées en bordure de plateau; les versants de raccordement entre échine et plateau sont assez doux. Les fonds de vallée sont larges de moins d'un kilomètre et encaissés de 50 à 80 m par



 Opérations de Prospection-Inventaire en 1995 et 1997 (sous la direction de F. Réchin et de R. Compatangelo-Soussignan), Prospection Programmée et Projet Collectif de Recherche de 1998 à 2002 (sous la direction de R. Plana-Mallart), Prospection-Inventaire en 2003 (sous la direction de R. Plana-Mallart).

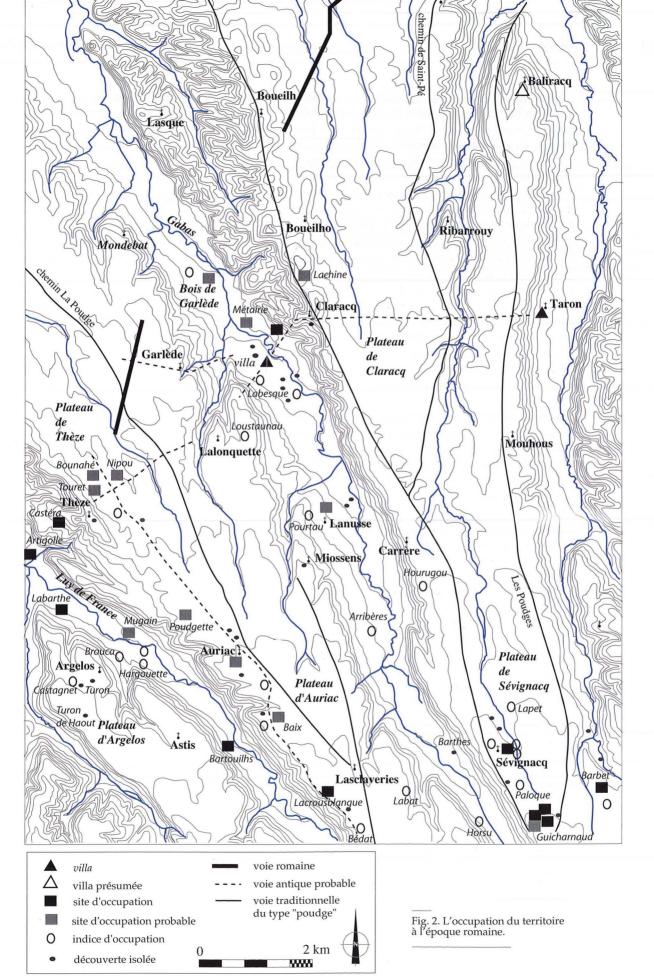
^{2.} Information disponible rassemblée par : Laüt 1990, 1992 ; Fabre 1994.

^{3.} Didierjean et al. 2001.

^{4.} Vergain et al. 1997; Laüt 2000.

L'étude géographique et pédologique a été réalisée par Pierre Pailhé et Jean-Yves Puyo (SET, UMR 5603), dans Plana et al. 1999, 18-20; 2000, 13-15; à paraître.

Fig. 1. Localisation du territoire d'étude dans le cadre de l'Aquitaine méridionale.



rapport aux plateaux. Les versants des vallées, dissymétriques, présentent des pentes occidentales raides et des pentes orientales plus douces, le plus souvent recouvertes par la forêt.

La mise en place d'une opération de prospection systématique au sol, complétée par des opérations ponctuelles de prospection aérienne, avait comme objectif de combler les lacunes dans la connaissance de l'occupation du sol. A ce jour, 2 350 hectares de terrain ont été prospectés sur 13 communes du canton de Thèze (Argelos, Astis, Auriac, Boueilh-Boueilho-Lasque, Carrère, Claracq, Garlède-Mondebat, Lalonquette, Lasclaveries, Miossens-Lanusse, Sévignacq, Thèze et Viven). Les résultats obtenus ont permis d'élargir considérablement la carte archéologique (quelque 75 témoignages d'occupation et de fréquentation gallo-romaine des campagnes ont été recensés) et de cerner les spécificités du peuplement et des systèmes d'occupation et d'exploitation du territoire. L'un des apports principaux des prospections a été la mise évidence d'un réseau d'établissements, protohistoriques et romains, qui matérialise une organisation spatiale assez cohérente. La densité de l'occupation rurale n'était certes pas très élevée, en raison des particularités historiques et économiques du territoire d'étude, mais les caractéristiques des formes d'implantation reconnues permettent de mieux cerner la société rurale et le système économique, et d'apercevoir les critères géographiques et spatiaux ayant présidé à l'installation de l'habitat. Les travaux réalisés ont permis de mieux connaître cette micro-région et de mieux l'inscrire dans le cadre plus général de l'histoire rurale de l'Aquitaine méridionale 6.

A la suite d'un premier bilan sur la structure du peuplement et l'occupation des campagnes pendant l'Antiquité ⁷, l'avancement des travaux de prospection, le recensement de nouveaux vestiges d'occupation, les vérifications des traces des découvertes et la mise en application de techniques fines de reconnaissance de l'habitat rural autorisent une approche des formes de l'occupation du sol à partir de l'analyse des données recensées en surface. L'objectif est de présenter les différents types de sites

reconnus afin de dégager une typologie qui, même si elle est encore sommaire, permet de cerner les particularités de l'habitat rural et de l'exploitation des campagnes.

1. PROSPECTION AU SOL ET RECONNAISSANCE DE L'OCCUPATION DES CAMPAGNES

La prospection de surface, qui facilite la découverte de tous les indices relevant d'une occupation ou d'une présence humaine, représente la principale méthode qui permet de travailler à l'échelle d'un territoire. Les résultats partiels, puisque certainement l'on peut uniquement approcher l'image en surface des vestiges, mais cette connaissance s'avère d'une grande importance pour l'étude de l'occupation du sol, de l'organisation de l'espace rural et de la dynamique du peuplement. La fouille de quelques sites découverts contribue certainement à mieux cerner les particularités et le caractère occupations reconnues, mais force reconnaître l'impossibilité de fouiller tous les vestiges repérés en prospection, qui sont l'objet d'une destruction progressive en raison des travaux agricoles ou des travaux de construction. Les données recensées au cours des prospections seront très souvent les seules dont on pourra disposer sur des sites partiellement ou complètement détruits. Ces opérations présentent donc un double intérêt : d'une part, le repérage de nouveaux sites dans des secteurs très largement méconnus du point de vue archéologique, ce qui permet d'enrichir la carte archéologique de la micro-région étudiée ; d'autre part, l'analyse des différentes manifestations reconnues en surface afin de mieux caractériser la typologie des implantations à une échelle territoriale.

Les travaux de prospection systématique ont été assurés par une équipe de prospecteurs qui, espacés de trois à cinq mètres, se déplacent en ligne et parcourent la totalité de la surface des parcelles labourées. Cet espacement restreint est nécessaire afin de percevoir toute trace relevant d'une occupation ou d'une fréquentation ancienne. Les vestiges sont parfois si réduits et si fugaces qu'une distance trop large entre les prospecteurs pourrait entraîner une perte importante d'information.

Plana et al. 1999, 2000, à paraître ; Larqué et al. 2002 ; Cambayou 2002 ; Gay 2002 ; de Muylder 2002.

^{7.} Plana et al. à paraître.

L'intérêt de recenser la totalité des témoignages présents au sol répond à la volonté d'analyser, à côté des endroits ayant connu une implantation stable, les espaces de fréquentation et d'exploitation. Cette information est susceptible d'apporter des indications sur l'organisation et les modalités de la mise en valeur des campagnes. Pourtant, cette approche sera toujours lacunaire en raison de l'importance, dans notre territoire d'étude, des prairies et des bois. On peut, en effet, évaluer la superficie des terrains prospectables à seulement 50-60 % environ de l'espace total.

La prise en compte de tous les indices repérés au permis de reconnaître différentes manifestations qui renvoient soit fréquentation, soit à une occupation des campagnes. Le peuplement rural pouvait revêtir une pluralité importante de formes : de l'unité d'habitat et d'exploitation isolée ou groupée, en passant par les annexes et les dépendances agraires, jusqu'aux espaces de travail en aire ouverte ou les endroits ponctuellement fréquentés, en rapport par exemple avec le pastoralisme. Cette diversité oblige à adopter une grille assez large afin de classer les situations rencontrées, de favoriser leur interprétation et de dégager des modèles d'implantation et de fonctionnement.

Dans le territoire qui nous occupe, le classement des vestiges et leur interprétation ultérieure se heurtent à quelques problèmes importants. Tout d'abord, l'habitat des campagnes présente dans un certain nombre de cas un caractère fort modeste, ayant laissé des traces très faibles en surface. Le mobilier est peu abondant et il n'est pas toujours aisé de définir l'emprise au sol de la présence antique. A cela s'ajoute un phénomène important de permanence des lieux d'occupation, les vestiges antiques étant souvent découverts au milieu d'une masse de mobilier datant d'époques plus récentes. Ce phénomène est particulièrement fréquent sur les plateaux, dans les parties placées en bordure des coteaux qui surplombent les vallées. En effet, cette position topographique a été privilégiée pour l'installation de l'habitat, villages et fermes dispersées, tout au long de l'histoire. Les indices antiques sont donc ici souvent masqués par les témoignages plus récents d'occupation du sol. En revanche, l'occupation moins dense des vallées depuis la fin de l'Antiquité permet de mieux identifier les sites.

Ces contraintes nous ont amené à développer des systèmes d'analyse méthodique des traces présentes au sol dans l'objectif de mieux cerner l'emprise des sites et l'agencement des vestiges. De plus, nous avons visité à plusieurs reprises les endroits de découverte, ce qui a facilité souvent la collecte de données supplémentaires et une approche plus fine du site. Ces vérifications ont permis par ailleurs de relever des processus plus ou moins rapides de destruction des sites en raison des travaux agricoles, ce qui montre tout l'intérêt des opérations de prospection de surface. Les degrés d'enfouissement et de destruction des vestiges constituent, en effet, des critères importants qu'il faut prendre en considération au moment d'évaluer les particularités de l'implantation. Les conditions de visibilité du sol s'avèrent également essentielles pour le repérage et l'analyse des structures enfouies, d'autant plus que les implantations sont en général modestes et que les types céramiques les plus abondants correspondent à des productions tournées et non tournées très friables. Au moment où la terre est sèche la visibilité est presque nulle, les tessons restant cachés par la poussière. Le repérage est seulement possible lorsque la terre conserve un certain degré d'humidité qui favorise la détection du matériel. Ces remarques soulignent les conditions difficiles de prospection dans un territoire occupé par des unités d'habitat et d'exploitation de caractère assez précaire. Dans ce contexte, définir le caractère des vestiges à partir uniquement du nombre de tessons présents au sol s'avère peu opératoire, car la révélation en surface de la présence antique est soumise à des paramètres variés 8. Certes, la densité du mobilier représente un critère important pour la reconnaissance, l'identification et l'établissement d'une hiérarchie de l'occupation des campagnes, mais il ne faut pas pour autant négliger les autres facteurs qui conditionnent l'image au sol du site.

D'après la nature des découvertes, nous avons procédé à un premier classement des vestiges, afin de mieux définir et caractériser les différentes manifestations perçues en surface. Ce classement procède par grandes catégories ⁹:

Sur cette question, voir les remarques formulées par L. Nuninger et Cl. Raynaud (1998, 15-18) à propos de l'étude du territoire de La Vaunage.

Ce premier classement correspond à ce que F. Favory et Cl. Raynaud (2000, 224) qualifient d' "unités sitologiques".

— Site d'occupation : Un certain nombre des sites identifiés ont été facilement repérés au sol par l'existence d'une concentration nette de vestiges, qui a permis de procéder à leur reconnaissance et à leur analyse en surface. Les vestiges ont été mesurés et cartographiés et le ramassage du matériel a permis par la suite d'évaluer la densité du mobilier et de connaître les différents types céramiques présents sur le site et leurs pourcentages, ce qui fournit des indications sur les fonctions et la durée d'occupation de l'implantation. La prise en compte de l'étendue de l'installation et des caractéristiques du matériel, mais aussi des particularités topographiques et de l'état du terrain au moment de la prospection, permet de définir le type d'implantation, considéré comme un site d'occupation. La manifestation en surface des vestiges ainsi que la densité du matériel permettent, en effet, de proposer l'existence d'une structure de peuplement, présentant selon les cas des fonctions domestiques, de production ou de stockage plus ou moins importantes.

- Site d'occupation probable: Les indices présents au sol ne sont pas suffisants pour envisager avec certitude l'existence d'un établissement antique. Les traces sont peu nettes en raison souvent de la continuité de l'occupation ou de la fréquentation de l'endroit depuis l'Antiquité et jusqu'à l'époque moderne ou même contemporaine, qui limite la manifestation en surface de la présence antique. La découverte d'un petit lot de tessons céramiques ou de matériaux de construction permet uniquement de proposer l'existence d'un site d'occupation probable. La dispersion du mobilier rend difficile l'évaluation de l'emprise au sol du site, mais la découverte d'éléments témoignant souvent d'une activité domestique encourage l'hypothèse de la présence probable d'un établissement antique.

— Indice d'occupation ou de fréquentation : Dans certains cas, l'analyse se heurte à des problèmes de reconnaissance et d'identification en raison de la rareté du mobilier et de la dispersion plus ou moins marquée des vestiges. La découverte d'un petit nombre de tessons céramiques dans un endroit précis pourrait peut-être signaler l'emplacement d'une structure légère liée à l'exploitation des campagnes ou à une fréquentation en rapport avec les pratiques agro-pastorales. Cette situation,

qualifiée comme indice d'occupation ou de fréquentation, présente une certaine variété de cas, ce qui rend difficile l'établissement d'un système de références. Ces indices, relativement fréquents, se localisent dans certains cas à proximité de sites d'occupation, dans d'autres cas ils occupent une position isolée. Enfin, on peut parfois se demander si des vestiges peu nombreux n'indiquent pas la présence d'un site encore préservé de la destruction par les travaux agricoles ¹⁰.

— Découverte isolée : Présence occasionnelle d'objets qui serait liée à la fréquentation de l'endroit.

L'étude du matériel de prospection permet de proposer des datations relativement précises. En effet, nous bénéficions d'une bonne connaissance de la céramique commune antique tournée et non tournée ¹¹ et des amphores produites en Aquitaine méridionale ¹². Ces types de céramique, à côté des sigillées et des amphores d'importation (italiques et tarraconaises essentiellement), nous permettent d'affiner les chronologies des sites repérés en prospection.

Après ce premier classement, l'étude des sites a permis de proposer une distinction entre les modes d'implantation au sol : habitat rural isolé du type ferme ou villa, habitat rural groupé du type hameau ou autre, sites de production spécialisée, annexes ou dépendances agraires liées au travail ou au stockage, espaces de fréquentation liés aux activités agropastorales. Chacune de ces catégories comprend une certaine variété de situations. C'est pourquoi, dans l'objectif de mieux préciser la réalité des formes d'occupation du sol, nous avons tenté d'obtenir des images assez fidèles de la manifestation en surface du site enfoui. Une attention particulière a été portée aux sites d'occupation ou d'occupation probable, du fait qu'ils matérialiseraient les noyaux principaux de l'occupation rurale, c'est-à-dire les témoignages de l'habitat gallo-romain des campagnes.

Cet aspect souligne l'intérêt de visiter régulièrement les endroits de découverte.

^{11.} Réchin 1987, 1994, 1996, 1997.

^{12.} Guédon et al. 2001; Réchin et al. 2003.

L'utilisation de techniques de prospection fine permet d'obtenir des résultats assez précis, qui complètent la vision de la prospection extensive et apportent plus d'information sur les particularités, la structure et le caractère du site découvert. L'adéquation entre l'image au sol et la réalité des structures enfouies est toujours problématique 13, c'est pourquoi ce sont les sites très manifestes en surface, c'est-à-dire en cours de destruction par les travaux agricoles, qui permettent de mieux cerner les caractéristiques de l'établissement antique, du fait que le mobilier présent au sol appartient aux niveaux d'occupation pleinement touchés par les labours. Cette phase d'occupation sera cernée en surface, mais, en cas d'existence de phases antérieures, cellesci seront seulement perçues par la présence de mobilier résiduel, provenant des couches encore préservées du site. Cependant, la localisation particulière de fragments céramiques appartenant aux premières étapes de l'installation peut révéler une évolution de l'emprise du site au sol.

Plusieurs méthodes et techniques fines d'analyse des vestiges de surface ont été développées ces dernières décennies dans l'objectif de procéder à une reconnaissance et à une reconstitution le plus détaillée possible du site en cours d'arasement par les labours. Une technique assez précise, utilisée en particulier par les équipes anglo-saxonnes, consiste à quadriller le site afin de procéder à un ramassage exhaustif par secteurs des vestiges. Cette technique fournit la possibilité d'obtenir des informations concernant la structure et l'organisation interne d'un site, les fonctions de l'implantation, de même que les phases et l'évolution de l'établissement par la disposition des objets appartenant aux différentes étapes de l'occupation. Cette technique, que nous avons très largement utilisée dans d'autres régions, a été cependant peu mise en application dans ce territoire. En effet, en fonction des caractéristiques que présentent les sites découverts, en particulier les dimensions réduites des implantations, la présence fréquente de plusieurs concentrations assez rapprochées, les différences de densité de mobilier, le caractère modeste des installations et la durée d'occupation restreinte, souvent à environ un siècle, nous avons privilégié une technique encore plus

fine : le relevé de la distribution des vestiges en surface.

La technique utilisée est inspirée de la méthode "Rapatel", mise au point par P.-Y. Genty 14, mais les modalités d'enregistrement des vestiges et de ramassage ont été modifiées afin d'obtenir une vision plus nette du site. La démarche consiste à positionner sur un plan à grande échelle l'emplacement de tous les tessons et artefacts présents en surface à partir de deux coordonnées (x / y), ce qui permet de visualiser la réalité de la disposition des vestiges. Au moment de positionner un objet, on a pris soin de noter le type auquel il appartenait, afin de mieux connaître la répartition dans l'espace des différentes catégories de mobilier, ce qui peut nous renseigner sur les fonctions et les modalités de construction, mais aussi sur la chronologie et, éventuellement, sur les différentes phases de l'occupation. Un travail intensif est nécessaire pour assurer la mise en application de cette technique, mais la quantité et la qualité des informations obtenues justifient la démarche. Une image aussi détaillée d'un lieu d'occupation ne sera jamais obtenue à partir d'une prospection classique. Cette technique permet de repérer rapidement les espaces qui, par une concentration plus importante de mobilier, signalent les noyaux de l'occupation. Elle permet aussi de percevoir les différentes densités de traces et l'agencement entre les différents secteurs, ce qui nous renseigne sur la structure de l'occupation. Les informations fournies par les tessons de céramique, les fragments de matériaux de construction ou d'autres objets nous permettent aussi de cerner éventuellement les secteurs à structure et à fonctionnalité distinctes. L'utilisation de cette méthode de prospection fine s'est révélée ici essentielle, puisqu'elle a permis de faire ressortir l'empreinte, souvent très discrète, des établissements ruraux.

L'image reconstituée du site correspond donc à la phase d'occupation en cours de destruction par les travaux agricoles. Toutefois, la faible durée d'occupation de la plupart des établissements découverts dans le territoire objet de cette étude, en général de l'époque augustéenne à la fin du Ier s. ou à la première moitié du II^e s., pourrait éventuel-

^{13.} État de la question dans Trément 2000. Voir aussi Raynaud 2000.

^{14.} SRA Languedoc-Roussillon.

lement signaler l'existence d'un habitat ayant connu peu de modifications dans son organisation interne.

F. Trément 15 a mis en évidence l'utilité de la prise en compte des pourcentages des différents types de céramiques présents en surface (céramique fine / céramique commune / amphore) dans l'approche de la fonctionnalité des implantations. Les différentes catégories de mobilier constituent des l'identification indices pour des (domestique, stockage, productions diverses) et du statut social des occupants (céramique fine plus ou moins abondante). D'autres types de matériel fonctionnent également comme des indicateurs des activités développées, en rapport par exemple à l'artisanat ou à l'agriculture. Il faut néanmoins prendre en compte les critères chronologiques, pour tenter d'analyser les pourcentages des types céramiques par périodes. Il est important aussi de préciser la localisation des différentes sortes d'objets, puisque leur répartition en surface peut mettre en évidence un zonage indicatif de la structure interne et des fonctions diverses développées au sein de l'installation. Le ramassage complet du mobilier de surface permet, par la suite, de préciser la typologie des objets ainsi que d'affiner les pourcentages des types céramiques récoltés.

La structure et les dimensions de l'implantation, de même que les particularités du mobilier de surface et sa distribution dans l'espace, permettent de cerner l'image du site enfoui. Cette méthodologie d'analyse a été appliquée sur un certain nombre de sites du secteur pris en compte. Les informations sont pourtant disparates, en raison de la manifestation plus ou moins nette des sites en surface, de la fréquentation ultérieure de l'endroit, des conditions difficiles de reconnaissance d'un habitat rural souvent très modeste.

2. L'APPLICATION DE TECHNIQUES DE PROSPECTION FINE : APPROCHE DES FORMES DE L'HABITAT RURAL

La présentation des sites qui ont permis une analyse fine de surface permettra de percevoir les formes de l'occupation du sol et de faire ressortir à la fois la diversité et les caractères communs de l'habitat gallo-romain des campagnes béarnaises. Cette étude ne recensera pas la totalité des découvertes de surface, puisque l'accent sera mis sur les sites ayant fourni un certain nombre d'informations susceptibles de nous renseigner sur l'habitat rural. Des sondages ponctuels sur certains sites sont prévus dans l'objectif d'approfondir la connaissance des établissements découverts.

2.1. Le site de Labarthe (Argelos ZA, 3) (fig. 3)

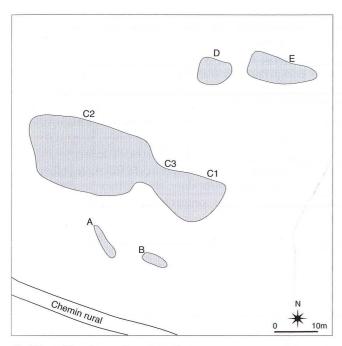
Les prospections ont révélé la présence, dans la vallée du Luy de France et au lieu-dit "Labarthe" (*Labarte*, en 1834), d'un site très visible en surface. Trois visites successives, en 2002 et en 2003 (avant et après labour), ont permis de recueillir une importante quantité de matériel céramique d'époque romaine (133 / 260 / 212 fragments respectivement). Le site a livré aussi de nombreuses scories de fer (76 / 42 / 110) ainsi que des fragments d'éléments de four (5 / 32 / 122). Il se situe sur la deuxième terrasse de la rive gauche du Luy de France, entre 145 et 150 m d'altitude, et à quelque 200 m de distance de la rivière, en bordure des coteaux qui limitent la vallée du côté sud (fig. 3c).

Deux techniques complémentaires d'enregistrement des vestiges et de ramassage ont été utilisées, lors de la découverte du site et lors des nouvelles visites.

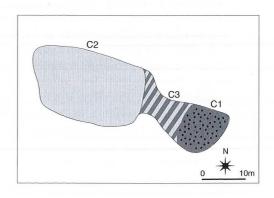
— La première opération a consisté à délimiter l'occupation visible au sol par le relevé de la disposition des objets en surface. Ainsi, il a été possible de distinguer deux secteurs présentant un mobilier de caractéristiques très différentes: la partie occidentale du site comprend une quantité considérable de tessons de céramique tournée et surtout non tournée de caractère domestique, tandis que la partie orientale est occupée majoritairement par des scories de fer et des éléments de four.

— L'année suivante, un premier passage sur le site a été effectué avant labour. Le site était visible seulement par endroits, en particulier la partie ouest de l'établissement, qui a fourni à nouveau de nombreux vestiges relevant d'une fonction d'habitat. Un deuxième passage, après labour, a encore livré un volume important de matériel, beaucoup plus dense dans la partie est du site, secteur

^{15.} Trément 1999, 2000.



3a. Disposition des vestiges en surface, délimitation des concentrations repérées



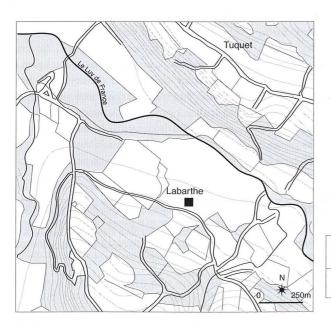
concentration où dominent les céramiques
concentration où dominent les éléments de four
concentration où dominent les scories métalliques

site d'occupation

bois

3b. Nature des vestiges de la concentration C

Fig. 3. Le site de Labarthe (Argelos, ZA, 3).



3c. Le site et son environnement immédiat

préservé du ramassage précédent. La reconnaissance de tous les artefacts présents au sol a permis de repérer rapidement les concentrations, qui ont été délimitées à l'aide de piquets. L'emprise au sol du site étant similaire à celle reconnue précédemment, le choix a été fait de procéder à un ramassage global par secteurs, ce qui a permis de travailler plus vite sans perdre pour autant les informations de la prospection fine. En effet, il s'est avéré que ce ramassage par secteurs a permis de mieux individualiser, dans la partie orientale du site, l'espace où se concentrent les éléments de four et l'aire occupée par les scories métalliques. Par ailleurs, il a été également possible de découvrir quatre petites concentrations, non repérées précédemment, qui se placent au sud et au nord-est de la structure principale.

Les données acquises (fig. 3a) permettent de proposer l'existence d'un établissement principal, qui mesure en surface 50 m de long (est-ouest) et de 10 à 15 m de large (nord-sud), au total quelque 600 m². L'image de l'organisation interne, restituée par les prospections fines, permet de déceler la présence de trois secteurs voués à des fonctions diverses (fig. 3b). Ainsi, la partie occidentale semble pouvoir être identifiée comme un espace d'habitat (C-2), couvrant une extension de 27 m d'est en ouest au sud et de 15 m du nord au sud (400 m²). Le mobilier trouvé, très abondant, correspond en majorité à des productions de céramique non tournée, la céramique tournée et les amphores étant minoritaires. Dans la partie centrale, un volume important d'éléments de four ainsi que des scories internes de four ont été récupérées, ce qui suggère qu'à cet endroit, qui mesure approximativement 100 m², pouvaient se placer les structures de production (C-3). La partie orientale du site présente en revanche presque exclusivement des scories de fer externes, sur une surface de 100 m², ce qui permet de restituer un atelier extérieur où se déroulaient les activités de réduction et de forge (C-1).

Au sud de la structure principale (fig. 3a), à 8 et à 10 m de distance, deux petites concentrations ont été repérées (A et B), de 16 et de 15 m², composées essentiellement de tessons de céramique non tournée, les autres types céramiques étant présents en pourcentages très faibles. Au nord-est, deux autres concentrations de dimensions réduites ont été mises au jour (D et E), à une distance de 20 m de

l'installation la plus importante. Ces deux concentrations, séparées de 4 m, occupent des surfaces de 35 et de 75 m². La concentration D comprend des tessons de céramique non tournée mais aussi d'amphores, ce qui pourrait indiquer une fonction de stockage plus marquée. La concentration E présente également une majorité de fragments de céramique non tournée, bien qu'il y ait aussi un certain nombre de scories de fer.

L'agencement et les particularités du mobilier de surface permettent donc de restituer un édifice de forme allongée comprenant un espace réservé à l'habitat et un espace consacré à la production métallurgique. Dans les environs, la présence de noyaux plus réduits pourrait signaler l'emplacement d'annexes, liées peut-être au travail.

L'analyse du matériel du site de Labarthe 16 appelle deux commentaires préliminaires. Le premier consiste à souligner qu'il s'agit ici d'un matériel de prospection qui est par définition ramassé en dehors de son contexte stratigraphique initial et dont les quantités sont relativement modestes (56 individus et 526 tessons). Cela doit tempérer les conclusions que l'on peut tirer de ce lot de mobilier céramique, tant du point de vue chronologique que sur le plan des interprétations que l'on pourra faire de la fonction du site. Il demeure que la composition de ce lot et l'originalité du site d'où il a été extrait méritent qu'on lui accorde une certaine attention. Le second commentaire repose sur le caractère systématique du ramassage, qui permet malgré tout de raisonner sur un nombre d'individus convenable pour la région. En conséquence, nous risquerons quelques hypothèses portant sur la datation de ce lot et sur son faciès général, en attendant qu'une opération de fouille contribue à évaluer nos propositions.

En matière de datation, nous pouvons bénéficier de quelques repères utiles. L'élément le plus probant est un bol de sigillée du groupe de Montans de type

^{16.} NMI: Le pourcentage concernant la vaisselle céramique est calculé sur un total de 51 individus (NMI de la vaisselle uniquement) et les pourcentages qui se rapportent aux amphores et aux vases à sel sur un total de 57 individus (NMI vaisselle et conteneurs) / Nombre de tessons: Le pourcentage concernant la vaisselle céramique est calculé sur un total de 465 tessons (vaisselle uniquement) et les pourcentages qui se rapportent aux amphores et aux vases à sel sur un total de 526 tessons (vaisselle et conteneurs).

Argelos	CÉRAMIQUE									
	Amphores		Vases à Sel	Vaisselle						
	Bigorre	Catal.		Tournées fines sigillée	Communes tournées			Communes non tournées		Total vaisselle
					Bigorre (A3)	Grise fine (A1)	Div. claires (A3)	Conserve (B1)	Cuisine (B4)	
Total tessons	55	4	2	3	1	29	5	47	380	465/ 100 %
Pourcentage/ total	59/ 13,84 %		2/ 0,46%	3/ 0,64 %	35/ 7,57 %		427/ 91,82 %		465/ 100%	
assiettes/ plats					7					
bols /tasses				1	/	3		4	22	30/ 58,82 %
f. ouverte indéterminée					1					1 / 1,96 %
couvercles									1	1 / 1,96 %
pots						1		5	8	14 / 27,45 %
pichets/ cruches										
?						4	117			5/ 9,80 %
Total individus	4/ 7,01%	1/ 1,75%	1/ 1,75%	1/ 1,96%	1/ 1,96%	8/ 15,68 %	1/ 1,96%	9/ 17,64 %	31/ 60,78%	51/ 100 %
Pourcentage/ total	5/ 8,77%		1/ 1,75%	1/ 1,96%	10/ 19,60%		40/ 78,43 %		51/ 100%	

Tableau 1. La céramique du site de Labarthe.

Drag. 51 aux parois assez épaisses et doté d'une petite gorge assez marquée sous le bord. L'apparition de ce type dans les années 90 est aujourd'hui généralement reconnue, mais les caractères techniques de ce vase peuvent très bien en faire une fabrication dans le courant du IIe s. A ce vase s'ajoute de façon plutôt cohérente un petit lot d'amphores bigourdanes que l'on commence à repérer assez sûrement en stratigraphie dans des contextes d'époque flavienne et de la première moitié du IIe s. 17. La présence de 4 tessons d'amphore tarraconaise (Pascual 1 ou Dressel 2/4?) ne semble pas devoir remettre en cause la datation qui s'esquisse ici. En effet, dans l'Aquitaine méridionale du tournant de notre ère, le caractère massif des importations de vin de Tarraconaise a entraîné la

présence de quantités considérables de conteneurs de type Pascual 1 que l'on retrouve de façon manifestement résiduelle dans des contextes parfois largement postérieurs à leur période admise d'importation. Aussi, en attendant la vérification que pourrait apporter une fouille archéologique, le faible nombre de tessons en cause et la relative cohérence des céramiques communes du site nous amènerait plus volontiers à privilégier l'hypothèse d'une utilisation secondaire de conteneurs pratiques et durables, comme cela est fréquemment le cas en milieu urbain.

Parmi les céramiques communes tournées, les poteries à pâte grise de tradition celtique sont largement majoritaires. Cela assure au moins, dans une région où les céramiques communes tournées à

^{17.} Réchin et al. 2003, 360-361.

pâte claire ne finissent par l'emporter sur les grises que durant la seconde moitié du II^e s., que ce lot ne dépasse pas ce siècle, et peut-être pas sa première moitié. Mais, par ailleurs, les quelques bords de vases présents n'apportent guère de précisions chronologiques supplémentaires, s'agissant de types utilisés de façon continue durant les I^{er} et II^e s. ¹⁹ On remarque aussi la présence d'une base de vase fabriquée dans l'un des ateliers de la plaine de Tarbes, ce qui renforce la cohérence chronologique du lot.

Les céramiques communes non tournées, largement majoritaires, se rapportent principalement aux types rencontrés à Lescar-Beneharnum dans les niveaux archéologiques datables de l'époque flavienne et du début du II es. 20, mais aussi pour certains à ceux que l'on a pu repérer à l'intérieur de lots du II es. de la villa de Séviac à Montréal-du-Gers 21.

Au total, sans exclure entièrement la possibilité d'une phase d'occupation précoce dont les tessons d'amphore tarraconaise pourraient être le principal témoignage, il semble assuré que ce site a été occupé durant une période qui s'inscrirait pendant l'époque flavienne et le II^e s. (peut-être plus précisément la première moitié du II^e s.).

Comme il est fréquent en Aquitaine méridionale, les quantités de céramiques communes non tournées dominent largement le lot, atteignant presque 80 % de la vaisselle et représentant 100 % de la vaisselle de stockage et de cuisine 22. La vaisselle tournée, essentiellement de service et de stockage intermédiaire, ne rassemble, de façon corollaire, qu'un peu plus de 20 % de la vaisselle céramique. A l'intérieur de ce groupe, la part des céramiques tournées fines (sigillées) est réduite à la portion congrue avec seulement 2 % des vases. Enfin, la part des amphores est loin d'être négligeable et atteint pratiquement le niveau de ce que l'on enregistre dans l'agglomération de Lescar-Beneharnum à la même époque : presque 9 % de l'ensemble du lot et Loin de présenter un profil contradictoire, cet assemblage paraît assez représentatif des sites ruraux de tradition indigène dont on commence à mieux saisir les caractéristiques aujourd'hui en Aquitaine méridionale. Plus précisément, la part prise par les céramiques tournées et par les amphores pourrait davantage assimiler le faciès de cet établissement à celui de stations artisanales comme le site de production sidérurgique d'Estoty à Saint-Paul-Lès-Dax ²³ ou de production du sel de Salies-de-Béarn ²⁴ qu'à celui d'établissements que l'on relierait plutôt à une fonction pastorale, où ces poteries sont encore plus rares ²⁵.

2.2. Le site de Bartouilhs (Astis ZB, 54) (fig. 4)

Dans la vallée et sur la première terrasse qui borde le Luy de France, à 165 m d'altitude et au lieu-dit "Bartouilhs" (Lou Bartouillet, en 1834), ont été découverts des vestiges qui témoignent de la présence d'une occupation antique (fig. 4b). Le site, reconnu en 2002, était matérialisé au sol par un petit lot de tessons céramiques, dispersés sur une surface de 1 300 m². La densité faible du mobilier (19 fragments) et sa dispersion autorisaient uniquement proposition de l'existence d'un d'occupation. Une nouvelle visite de l'endroit en 2003 a permis de repérer des vestiges beaucoup plus nombreux (208 fragments), signe de la destruction accélérée du site en raison des travaux agricoles, et de procéder à une analyse de l'image en surface de l'installation. Après une reconnaissance fine de la parcelle, chaque endroit de découverte a été soigneusement marqué au sol, ce qui a permis par la suite de procéder à l'enregistrement des objets présents en surface. Cette méthode de travail a abouti à la réalisation d'un plan où sont cartographiés la totalité des vestiges, d'après un protocole d'identification qui procède par grandes catégories de mobilier (céramique non tournée / céramique tournée / amphore).

encore 7 % si l'on ne retient que les amphores bigourdanes qui sont seules en phase avec la majorité de la vaisselle.

^{19.} Voir Réchin 1996, 461 fig. 3, n° 7 et 8.

^{20.} Principalement les bols de type Réchin 302b (Réchin 1994, 408 et fig. 4.204) et les pots de type Réchin 714 (Réchin 1996, 464 fig. 6, n° 31).

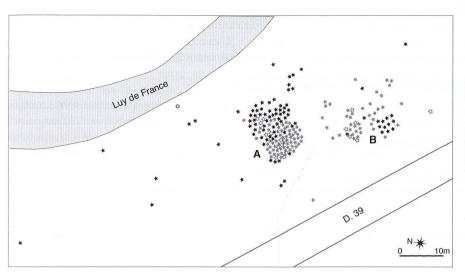
Principalement les écuelles de type Réchin 204 (Réchin 1994, 405 et fig. 4.202) et les pots de type Réchin 709 (Réchin 1994, 420 et fig. 4.212).

^{22.} Réchin 1996, 451 fig. 2, 453.

^{23.} Réchin et al. 2000, 143-147.

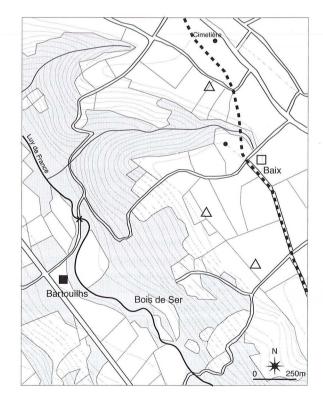
^{24.} Réchin 1994, 305-306.

^{25.} Réchin 2000, 31-35.



- **★** amphore
- ★ céramique non tournée
- ☆ céramique tournée
- sile
- 4a. Disposition des vestiges en surface.

Fig. 4. Le site de Bartouilhs (Astis, ZB, 54).



- site d'occupation
- \square site d'occupation probable
- △ indice d'occupation ou de fréquentation
- découverte isolée
- chemin ancien probable
- **x** gué
- ☐ bois

4b. Le site et son environnement immédiat.

Sur la base des vestiges retrouvés (fig. 4a), le site serait composé d'une unité principale (A), bien marquée au sol par l'abondance de tessons céramiques concentrés dans un point précis, qui mesure 10 x 15 m (150 m²), et d'une sorte de dépendance (B), vraisemblablement séparée, située à 10 m de distance, qui mesure 13 x 12 m (156 m²). Les différences constatées à propos de la densité du matériel suggèrent en effet une hiérarchie dans l'occupation. Toutefois, les deux concentrations présentent le même type de mobilier et on perçoit aussi une même disposition dans l'espace des différentes catégories céramiques : les tessons de céramique tournée et non tournée occupent un secteur bien délimité qui jouxte un espace présentant presque exclusivement des amphores. Cette répartition du mobilier pourrait indiquer l'existence d'une structure comprenant deux parties distinctes, l'une consacrée à une activité domestique, présence d'un nombre important de céramiques relevant d'usages culinaires, de vaisselle et de conservation d'aliments, l'autre vouée au stockage par la présence majoritaire d'amphores.

On peut donc restituer deux structures de forme plus ou moins quadrangulaire, l'une plus riche de mobilier que l'autre, pouvant correspondre à une unité d'habitat principal et à une unité secondaire. Pourtant, le repérage d'un système d'organisation similaire dans les deux concentrations pourrait éventuellement indiquer aussi l'existence de deux structures d'occupation, l'une étant moins évidente en surface en raison, peut-être, d'un degré moindre d'arasement. Cet établissement se serait implanté à une quinzaine de mètres de distance de la rivière, occupant une position qui domine de quelques mètres le cours d'eau.

Ce site a livré 208 tessons et 9 vases identifiables. Si les conclusions que l'on pourra tirer de ce lot sont provisoires, il n'en demeure pas moins que la présence de tessons d'amphores Dressel 1 et catalanes est une indication capitale pour l'interprétation du site, tant en terme de chronologie que de faciès céramique. Pour le reste, comme dans l'ensemble des sites du secteur, les céramiques non tournées l'emportent largement (6 individus identifiables sur 9 et 122 tessons sur 139). Leur chronologie, connue essentiellement grâce aux données stratigraphiques des sites de Lescar-Beneharnum et de Lalonquette, est précoce puisque

les deux types de vases de cette catégorie sont caractéristiques des niveaux augusto-tibériens de la région 26. L'excellente qualité de fabrication des céramiques communes tournées à pâte grise et la typologie de ces vases confirme par ailleurs cet horizon précoce 27, d'autant que certains de ces tessons présentent des plages importantes de couleur beige, caractéristiques des vases que l'on rencontre dans des milieux protohistoriques 28 ou aquitanoprécoces ²⁹. L'absence d'amphores originaires de la plaine de Tarbes que l'on rencontre systématiquement dans ce secteur à partir de flavienne enfin est un indice supplémentaire d'ancienneté.

En définitive, nous sommes probablement en présence d'un site occupé en une seule phase, si l'on en juge par la quantité de matériel et sa cohérence chronologique. Les éléments disponibles permettent de proposer une datation augustéenne. Le caractère domestique de ce mobilier ne faisant aucun doute (à la fois vaisselle de service et de cuisine, des amphores vinaires), nous sommes très probablement en présence d'un site d'habitat à structure légère et occupé assez peu de temps.

La taille de l'aire d'occupation et les particularités du mobilier de surface portent a interpréter le site comme un petit établissement rural. Aucun vestige se rapportant au mode de construction n'a été découvert, ce qui suggère qu'il pourrait s'agir d'un bâtiment en matériaux périssables. L'abondance des fragments d'amphore Dressel 1, en moindre mesure d'amphores de Tarraconaise, témoigne d'une consommation de produits importés, surtout le vin, bien que les conteneurs aient pu être aussi réutilisés pour stocker d'autres denrées de production locale. En effet, le volume élevé de tessons d'amphore italique, de même que leur présence dans un contexte où dominent les céramiques d'époque

^{26.} Bols troncoconiques de type Réchin 302a et pots ovoïdes profondément peignés de type Réchin 701a (Réchin 1994, 408 et fig. 4.204, 415 et fig. 4.208 (voir aussi Réchin 1996, 465 fig. 6, p° 95)

Il s'agit en particulier d'une base de pot balustre encore courant dans la région à l'époque d'Auguste et de Tibère (Réchin 1994, 338)

^{28.} Réchin 1987, 205, groupe III et fig. 2, n° 3 à 8 et 10 à 13.

^{29.} Par exemple dans la grotte d'Apons à Sarrance (Pyrénées-Atlantiques) dans un horizon des années 30-20 a.C. Matériel en cours de publication dans le cadre de la monographie dirigée par P. Dumontier.

augustéenne, conduit à envisager une continuité de l'utilisation de ces conteneurs au-delà de la période de leur diffusion. Le remploi pourrait par ailleurs témoigner éventuellement d'une activité de production.

Le site se localise dans un couloir étroit de la vallée limité par des coteaux à pente assez abrupte (fig. 4b). Cependant, l'installation s'ouvre au nord-ouest et au sud-est sur des secteurs de vallée plus larges susceptibles de présenter un potentiel agronomique important, sans pour autant négliger la présence de zones humides propices seulement aux prairies. Il faut mentionner également l'existence d'un gué, situé à 200 m du site, qui facilitait la communication entre cette partie de la vallée et le plateau supérieur.

2.3. Le site de Mugain (Auriac A, 423) (fig. 5)

Sur la première terrasse de la rive droite du Luy de France, au pied des coteaux et à 153 m d'altitude, des fragments de céramique et d'amphore ont été ramassés à proximité du moulin de Mugain, au licudit *Larribère de Baix* sur le cadastre napoléonien (fig. 5b). La lisibilité des vestiges antiques apparaît perturbée par la présence d'un épandage de mobilier plus récent. Néanmoins, deux visites successives de l'endroit ont permis de cerner l'aire d'emprise du site probable et de procéder au relevé des vestiges de surface qui, tout en étant peu nombreux (une trentaine de tessons), signalent des secteurs à plus forte concentration.

Les résultats obtenus (fig. 5a) ont permis de déceler l'existence de deux petites concentrations situées à 80 m de distance l'une de l'autre. La première (A), placée juste à l'entrée de la parcelle, du côté est, occupe une superficie de 270 m² (approximativement 18 m du nord au sud et 15 m d'est en ouest). Cette concentration A est composée essentiellement de fragments de céramique non tournée, les fragments de céramique tournée (dont un tesson de sigillée) et d'amphore étant fort minoritaires. La seconde concentration (B), de taille beaucoup plus réduite (5 m du nord au sud et 15 m d'est en ouest, soit 75 m²), se place au sud-ouest de la précédente, à faible distance de la rivière. Elle a livré uniquement des fragments d'amphore du type bigourdan. Si la faiblesse du mobilier de surface encourage uniquement à proposer l'existence d'un site d'occupation probable, il faut considérer aussi

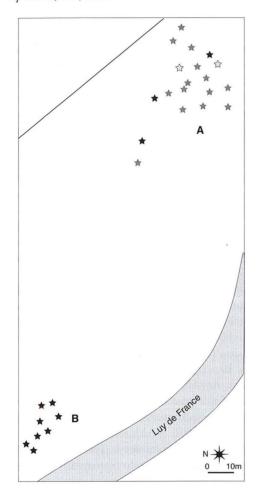
les particularités des traces présentes au sol et la contrainte que représente la présence de mobilier plus récent, qui couvre partiellement les vestiges anciens et qui préserve peut-être en partie le site de la destruction par les labours.

La nature de cet établissement probable est difficile à préciser au regard de l'état de nos connaissances, mais le profil du mobilier suggère qu'il pourrait y avoir une unité d'habitation à l'est (concentration A), de caractère très modeste, en raison de la présence majoritaire de céramique non tournée, usuelle dans le milieu domestique. En revanche, la présence exclusive de fragments d'amphore dans le second secteur (concentration B) témoignerait plutôt d'une petite dépendance vouée au stockage, située à peu de distance du noyau plus important. Ces caractéristiques suggèrent l'existence d'une petite ferme à cet endroit, dont l'analyse du mobilier collecté situerait l'occupation dans le courant du I^{er} s. et la première moitié du II^e.

Le site bénéficie d'une position privilégiée, près d'un point de franchissement du Luy de France (fig. 5b), ce qui pourrait attester la présence d'un chemin antique qui assurait la communication entre le plateau et la vallée, pérennisé par le tracé reliant encore de nos jours le plateau de Thèze à la vallée et se poursuivant en direction du plateau d'Argelos. La fréquentation du secteur à l'époque romaine serait par ailleurs confirmée par la découverte, dans la vallée mais sur la rive gauche du Luy de France, de trois indices d'occupation qui jalonnent le tracé supposé antique. Ces trois indices se situent respectivement, par rapport au site de Mugain, à une distance de 150 m à l'est, 300 m au sud-est et 250 m au sud-ouest. Ces vestiges, qui ont fourni un nombre restreint de fragments de céramique et d'amphore de même chronologie, pourraient peut-être signaler la zone d'influence du site de Mugain. Les terrasses alluviales de la vallée pouvaient en effet accueillir des cultures et des prairies.

2.4. Le site de l'Église (Auriac B1, 627) (fig. 6)

La parcelle située juste au sud-est de l'église d'Auriac (fig. 6c) présente en surface un petit lot de mobilier antique pouvant témoigner de la présence d'une installation d'époque romaine. Cependant, les traces sont recouvertes d'un épandage très dense de matériel plus récent, qui limite considérablement la



- ★ amphore
- céramique non tournée
- ☆ céramique tournée

5a. Disposition des vestige en surface.

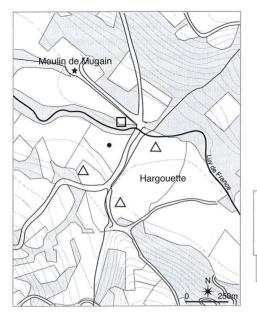
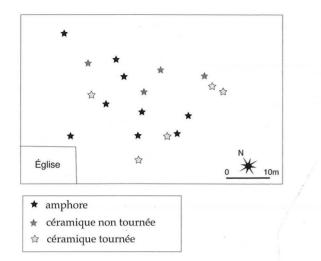


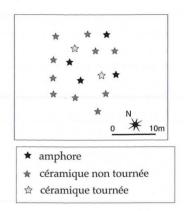
Fig. 5. Le site probable de Mugain (Auriac, A, 425).

- ☐ site d'occupation probable
- △ indice d'occupation ou de fréquentation
- découverte isolée
- bois

5b. Le site et son envi ronnement immédiat.

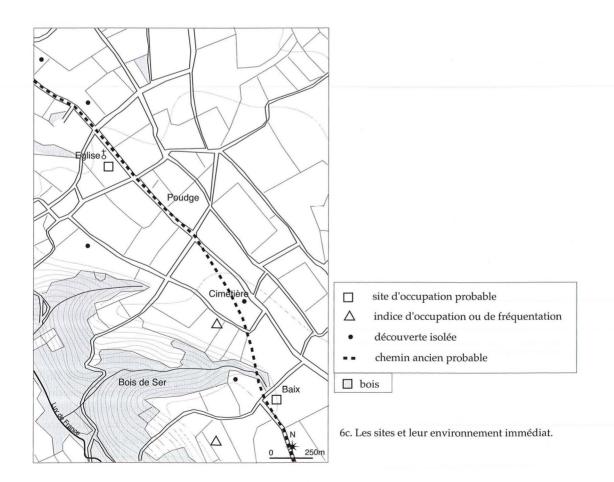


6a. Site de l'Église d'Auriac, disposition des vestiges en surface.



6b. Site de Baix, disposition des vestiges en surface.

Fig. 6. Les sites probables de l'Église d'Auriac (Auriac, B1, 627) et de Baix (Auriac, B2, 382).



reconnaissance du site éventuel. L'endroit se localise près de la bordure occidentale du plateau d'Auriac, à 240 m d'altitude. Les observations de surface, complétées d'un relevé précis de la position au sol des quelques fragments reconnus, permettent d'approcher sommairement les vestiges (figure 6a). S'il est difficile de préciser la structure du site en raison de la rareté du mobilier, on peut néanmoins cerner l'aire de dispersion, qui couvre un espace de quelque 600 m². Le site probable serait sans doute de taille plus réduite, puisqu'il faut évaluer la dispersion générée par la fréquentation postérieure de l'endroit.

La découverte de quelques fragments de céramique non tournée, correspondant à des formes d'usage culinaire et de stockage domestique, suggère une certaine fonction d'habitat, tandis que les fragments d'amphore présents au sol (amphores italique, tarraconaise et bigourdane) indiqueraient une activité complémentaire de stockage. Le mobilier nous place dans un contexte du Ier s. et de la première moitié du IIe s. Le site bénéficie de la proximité d'une voie, du type "poudge", qui parcourt la bordure occidentale du plateau et qui, d'après la localisation des témoignages recensés d'époque antique, aurait pu déjà fonctionner à ce moment. Dans le proche environnement du site (fig. 6c), la découverte de tessons isolés montre la fréquentation de la zone à l'époque romaine, peut-être en rapport avec une exploitation agro-pastorale.

2.5. Le site de Baix (Auriac B2, 382-384) (fig. 6)

La découverte de matériel antique, quoique assez peu abondant (16 fragments) car il est partiellement recouvert par de nombreux éclats de tuiles et de tessons céramiques datant d'une période très récente, encourage l'hypothèse de l'existence d'un site probable d'occupation au nord-est de la ferme Baix, au lieu-dit *Sarraillet* et *Reyen* sur le cadastre napoléonien, et à 245 m d'altitude (fig. 6c). Le mobilier d'époque romaine est dispersé sur une superficie de quelques 320 m², sur un terrain légèrement en pente, situé à proximité de la bordure ouest du plateau d'Auriac.

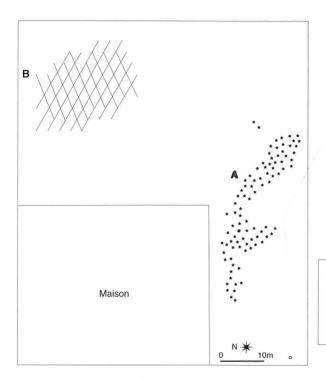
Les dimensions réduites de l'espace de concentration des vestiges suggèrent une installation modeste, qui présente en surface une forme plus ou moins quadrangulaire (fig. 6b). Les particularités du

mobilier ramassé et, notamment, la découverte d'un certain nombre de fragments de céramique non tournée à usage domestique suggèrent l'existence probable d'une petite unité d'habitat. La présence de fragments d'amphores (italique, tarraconaise, bigourdane) atteste aussi une certaine fonction de stockage ou de production. Le site, daté du I^{er} s. et du début du II^e s., se situe à faible distance (fig. 6c) de la voie mentionnée auparavant à propos du site voisin de l'église d'Auriac, ce qui confirmerait un usage probablement ancien du chemin. De plus, la mise en évidence d'autres vestiges antiques aux alentours de la ferme Baix montre que ce secteur a connu une certaine fréquentation antique.

2.6. Le site de Lacrousblangue (Lasclaveries A1, 167) (fig. 7)

Une concentration de fragments de tegula et d'imbrex sur environ 400 m² apparaît dans la partie sud-ouest d'un champ qui borde une maison de construction récente, au lieu-dit Lacrousblangue sur le cadastre napoléonien (fig. 7b). Ces matériaux de construction, composés d'une centaine fragments, indiquent l'existence d'une installation antique pourvue d'une toiture de type romain. Le relevé des vestiges de surface (fig. 7a) laisse penser à un édifice de forme allongée dans le sens est-ouest (A). Il faut souligner l'absence d'autres types de céramique, à l'exception d'un fragment d'amphore bigourdane ramassé au milieu de la concentration. Pourtant, la terre étant très sèche au moment de la découverte du site, d'autres éléments ont pu rester cachés par la poussière. Une seconde concentration de mobilier antique (B) a été découverte à 30 m au nord-est de la première, mais, malheureusement, le refus opposé par le propriétaire de la parcelle à la poursuite des travaux de reconnaissance du site en surface a empêché l'analyse complète l'installation. Les premières observations effectuées ont permis uniquement de repérer la présence abondante de matériaux de construction (tegula et imbrex) mais aussi de quelques fragments de céramique et d'amphore répartis sur une superficie d'approximativement 300-400 m².

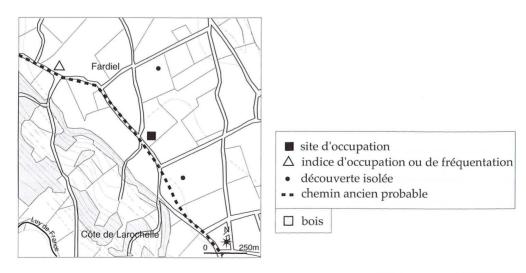
Le site se localise aux abords du plateau de Lasclaveries (fig. 7b), à 255 m d'altitude et à quelques 200 m à l'est des coteaux qui surplombent la vallée du Luy de France. La présence de deux concentrations distinctes assez rapprochées permet



- amphore
- * matériel de construction (tegulae / imbrices)
- silex
- xx concentration de mobilier antique (espace reconnu)

7a. Disposition des vestiges en surface.

Fig. 7. Le site de Lacrousblangue (Lasclaveries, A1, 167).



7b. Le site et son environnement immédiat

de proposer l'existence d'un établissement rural, composé peut-être d'un noyau comportant une fonction d'habitat et d'une dépendance destinée vraisemblablement au travail. L'occupation pourrait dater de la seconde moitié du I^{er} s. et du début du II^e s. L'implantation se situe à proximité d'un chemin qui borde l'extrémité occidentale du plateau et qui, en provenance des secteurs de Thèze et d'Auriac, se prolonge en direction de Barinque. La découverte dans un rayon de 250 et de 500 m de quelques objets isolés et d'un indice d'occupation confirme la fréquentation de la zone pendant l'Antiquité.

2.7. Le site de l'Église (Sévignacq C-2, 924) (fig. 8)

Jusqu'au moment de réaliser la prospection au sol, aucune donnée archéologique précise ne permettait de confirmer l'existence d'un site d'époque romaine à Sévignacq, soupçonnée seulement en raison de la topographie de l'endroit où s'est implanté le village 30. L'identification d'un abondant mobilier de surface aux pieds de la butte occupée par l'église et le cimetière a fourni des éléments nouveaux qui attestent l'origine antique de l'occupation et qui apportent des indications à propos du caractère de l'installation et de sa chronologie. Le site se place en bordure de plateau, à 263 m d'altitude. Une enquête orale, menée par M.-L. Cambayou 31, a permis de recenser des informations concernant la découverte de murs à l'intérieur du cimetière et dans les environs de l'église et du château de Sévignacq, mais aussi sur la parcelle où la prospection a localisé le matériel d'époque romaine. Sur cette dernière, deux murs de galets auraient été vus lors des travaux de labour, l'un dans la partie centrale du champ et orienté nord-sud, l'autre situé aux pieds du cimetière et présentant une direction est-ouest. Pourtant, si l'un des murs se place dans le secteur occupé par le site, l'autre se localise dans un endroit présentant un épandage de faible densité.

L'emprise au sol de la partie visible de l'installation (fig. 8a) couvre au total près de 2 500 m², avec cependant un noyau plus dense de 1 200 m² (40 m d'est en ouest et 30 m du nord au sud). Les données sont pourtant lacunaires, car les vestiges

se prolongent vers l'ouest, sous un espace recouvert aujourd'hui par une maison du village. Le mobilier de surface est composé de matériaux de construction (tegula et imbrex), de céramique commune tournée et non tournée, et de sigillée. Ces indices matérialisent une construction bâtie en dur et suggèrent une fonction résidentielle.

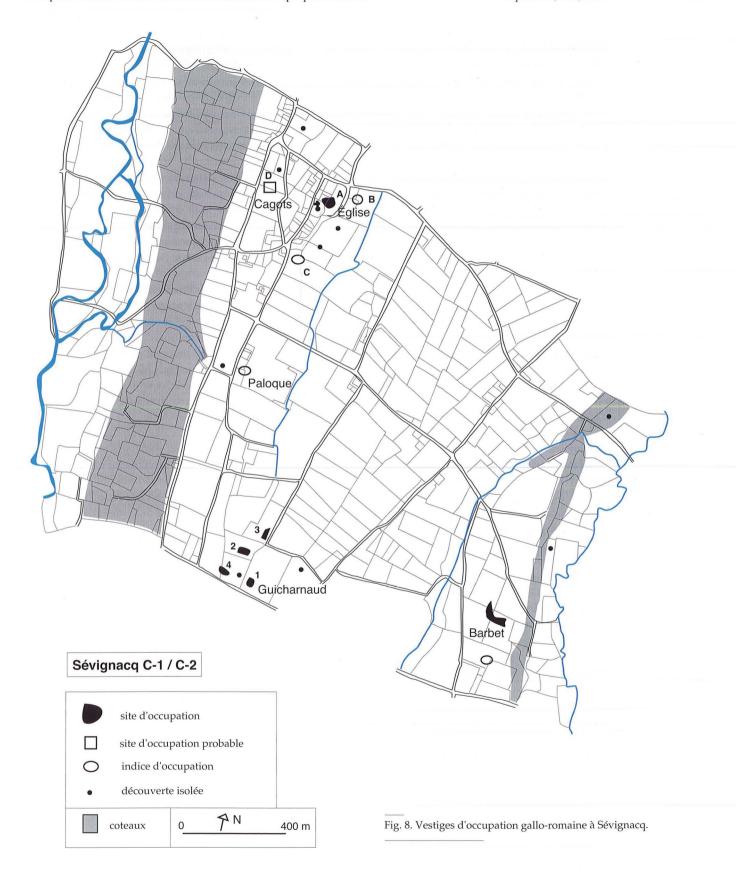
A peu de distance de l'installation reconnue (fig. 8a), vers l'est, les travaux de prospection au sol ont permis de percevoir différentes densités de tessons antiques en surface. Tout d'abord, une densité très faible autour du noyau d'occupation, qui correspondrait à l'épandage généré par le site. Ensuite, une densité moyenne dans deux endroits précis, pouvant signaler l'emplacement de deux annexes de petite taille, situées respectivement à 50 m à l'est (B) et à 250 m au sud (C) de l'établissement principal. Du côté ouest, la reconstitution du site à partir des observations de terrain est limitée, en raison du recouvrement partiel de l'installation antique par le village actuel. Il est seulement possible de signaler que l'ouverture de deux sondages 32 contre les murs de l'église a fourni un certain nombre de tessons antiques. Les niveaux antérieurs à sa construction n'ont pas été atteints en raison de la découverte des fondations de l'église à 3,5 m de profondeur par rapport au niveau actuel de circulation, ce qui, étant donné l'exiguïté de la taille des sondages, empêchait la poursuite de la fouille. Plus à l'ouest, à 175 m de distance, la prospection de deux champs de labour situés près de l'ancien cimetière des Cagots (D) a permis de ramasser également un petit lot de tessons antiques. La forte densité de mobilier plus récent, qui masque les vestiges anciens, rend difficile l'analyse des traces repérées au sol, interprétées comme un indice d'occupation. Enfin, il faut signaler la découverte de quelques objets isolés au nord du site de l'église, ce qui témoignerait de la fréquentation de la zone.

Parmi les sites mis en évidence par les opérations de prospection, celui qui a été repéré à côté de l'église de Sévignacq semble bénéficier d'un statut un peu particulier, si l'on en juge par la composition de son matériel céramique. Si le nombre de tessons ramassés en surface n'est pas considérable, sa qualité permet d'apporter des éléments de datation et

^{30.} Massie 1963, 130.

^{31.} Cambayou 2002, 55-56.

^{32.} Hautefeuille 2000.



d'interprétation appréciables. En même temps, on tiendra compte ici du matériel recueilli en stratigraphie par Fl. Hautefeuille lors d'un sondage d'évaluation ³³.

Le petit lot de sigillées trouvé à Sévignacq est assez significatif. Il comprend tout d'abord 4 vases du groupe de Montans (sans doute 2 formes Drag. 15/ 17, dont une très moulurée, 1 Drag. 36 et 1 base d'assiette d'un type non identifiable) qui fixent d'emblée l'occupation du site dès la première moitié du Ier s. et montrent qu'elle se poursuit dans la seconde moitié de ce siècle. La découverte d'un tesson de sigillée de Montans assez précoce (Drag. 27?) lors des sondages pratiqués contre l'église Saint-Pierre confirme parfaitement cet horizon assez précoce. Deux sigillées hispaniques à vernis orange vif et profond de type Drag. 46 et 37 apportent une confirmation supplémentaire de cette chronologie et prouvent que l'on peut encore l'étendre au IIe s. Les périodes suivantes sont représentées de facon beaucoup plus discrète par un unique tesson de vaisselle de table engobée très probablement fabriquée à Éauze 34 dans la seconde moitié duIVe et au début du Ve s.

Les amphores sont étonnamment presque absentes de ce lot (un tesson de Dressel 1, un tesson de tarraconaise et un autre de bigourdane), mais leur découverte abonde encore dans le sens d'une chronologie assez étendue, au moins depuis le début du Haut-Empire jusqu'au début du II^e s.

Les céramiques communes tournées se partagent en deux catégories qui ne sont généralement associées que durant une période assez courte lorsqu'elles sont découvertes en stratigraphie. On rencontre en effet ici quelques tessons de poteries à pâte grise de tradition celtique que l'on peut difficilement relier à un type précis, mais qui sont encore très fréquents aux I^{er} et II^e siècles ³⁵. En même temps, les céramiques communes à pâte claire, un peu plus nombreuses, appartiennent à un groupe de fabrication à pâte beige, assez soigné, qui ne devient majoritaire dans la catégorie qu'à partir des environs du milieu du II^e s. avant de la dominer entièrement au IV^e et au début du V^e siècles ³⁶.

Enfin, les céramiques communes non tournées rassemblent la totalité des vases destinés à conserver et à cuisiner les aliments. On y retrouve à la fois des types courants dans les environs de Lescar-Beneharnum aux I^{er} et II^e s. ³⁷, et même peut-être dès l'époque d'Auguste et de Tibère ³⁸, ainsi que des vases plus caractéristiques de la cité d'Éauze que l'on rencontre notamment dans la *villa* de Séviac à Montréal-du-Gers dans des contextes du II^e siècle ³⁹.

D'un point de vue chronologique, cet établissement semble donc avoir connu une durée d'occupation beaucoup moins brève que celle d'autres sites, comme par exemple les sites de Labarthe à Argelos ou de Bartouilhs à Astis. Ainsi, les éléments les plus anciens peuvent remonter à la première moitié du I^{er} s., voire à l'époque augustotibérienne, alors que les plus récents sont datables de la seconde moitié du IV^e s. ou du début du V^e s. Il est toutefois intéressant de noter que le matériel datable du début et de la fin de cette période d'occupation est représenté de façon bien plus lacunaire que celui que l'on peut rattacher aux I^{er} et II^e s., ce qui traduit peut-être une plus forte intensité de l'occupation durant cette dernière époque.

Du point de vue du faciès céramique, la singulière abondance des sigillées, dans un environnement rural où la plupart des établissements repérés en prospection n'en livrent pratiquement pas, pourrait témoigner à la fois d'une certaine aisance matérielle des habitants du site et de leur insertion dans un réseau d'échange plus étendu et plus complexe que celui auquel étaient reliés les autres établissements. Au-delà, c'est évidemment une différence sensible du statut et de la fonction de ces différentes installations dont rend compte le matériel céramique ⁴⁰.

La distribution des vestiges d'époque galloromaine découverts dans le village de Sévignacq (fig. 8) montre l'existence d'une occupation d'une certaine ampleur, où ressort une structure qui, par l'utilisation d'un système de construction de type romain (toiture de *tegulae* et d'*imbrices*) et par la

^{33.} Hautefeuille 2000.

^{34.} Lapart 1980, 1982, 1985.

^{35.} Réchin 1996, 452-453.

^{36.} Voir par exemple Réchin 1996, 460 et 465, fig. 7, n° 32 et 33.

Voir Réchin 1996, 463, fig. 5, n° 18 et Réchin 1994, 408 et fig. 4.204, type 302b.

La fouille de Florent Hautefeuille a livré un fragment de pot culinaire caractéristique de cette période (type Réchin 701, voir Réchin 1996, 465, fig. 6, n° 25).

^{39.} Réchin 1994, 405 et fig. 4.202, type 204.

^{40.} Voir à ce sujet : Réchin 1997, 596-603.

présence de céramique fine, s'apparente davantage aux villae de la micro-région (Lalonquette et Taron) qu'aux autres sites découverts, très différents tant en ce qui concerne la structure que la taille ou le caractère de l'installation. Néanmoins, l'identification du site de Sévignacq comme une villa est très hasardeuse par l'état fragmentaire de la documentation disponible. Il pourrait s'agir aussi d'un petit habitat groupé, dont les vestiges seraient en grande partie masqués par l'occupation continue de la zone. Aucun indice d'activité n'a été reconnu, ce qui rend difficile l'approche du caractère de l'implantation. On pourrait supposer, à côté de la fonction résidentielle, une activité liée l'exploitation agro-pastorale des terrains environnants, zone d'influence du site. Les sites d'occupation les plus proches se situent à 1,8 km à l'est (site Barbet) et à 1,5 km au sud (site Guicharnaud).

2.8. Le site de Guicharnaud (Sévignacq C2, 385-386-387-395) (fig. 8 et 9)

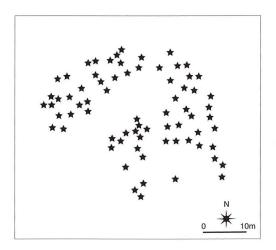
Le secteur de Guicharnaud se localise prés de la limite méridionale de la commune de Sévignacq, dans la partie sud-ouest du plateau et à quelques 300 m de la bordure qui surplombe la vallée du Gabas, à 270 m d'altitude (fig. 8). Dans une zone peu étendue, ont été repérées quatre concentrations voisines qui, étant données les particularités du mobilier de surface, pourraient correspondre à des unités d'habitation.

Les vestiges se répartissent de façon discontinue sur quatre parcelles voisines ⁴¹, l'emprise totale étant de quelque trois hectares. A l'intérieur de cet espace, le repérage de plusieurs points de découverte nous a porté à effectuer une étude individualisée de chacune des concentrations (Guicharnaud 1-2-3-4), qui a été mesurée et cartographiée, avant de procéder au ramassage du mobilier. L'application de la technique du relevé des vestiges a concerné une seule concentration, celle de Guicharnaud 2 (fig. 9a), cela afin de cerner plus en détail l'une des structures d'occupation.

La prospection du secteur a permis d'apprécier la configuration générale de l'occupation (fig. 8). Au sud-est, la concentration Guicharnaud 1 s'étend sur 23 m d'est en ouest et 24 m du nord au sud, soit 550 m². A quelque 25 m de distance vers le nord, quelques tessons ont été repérés en surface, mais la densité très faible ne permet pas de proposer une extension éventuelle de l'occupation. A 100 m de ce premier point, nord-ouest, au une autre concentration dégage avec netteté (Guicharnaud 2), qui mesure 40 m d'est en ouest et 35 m du nord au sud, soit quelque 1 400 m², bien que les vestiges soient particulièrement fréquents dans la partie nord et dans la moitié orientale de l'espace délimité (fig. 9a), couvrant une étendue de 750 m² environ. Au voisinage de ces deux concentrations, deux points de découvertes plus diffuses ont été localisés, l'un (Guicharnaud 3) situé à 80 m au nordest de Guicharnaud 2, qui occupe une extension de 650 m², l'autre (Guicharnaud 4) situé à quelque 75 m à l'ouest de Guicharnaud 1 et à 60 m au sud-ouest de Guicharnaud 2, dont le mobilier apparaît fort dispersé en surface.

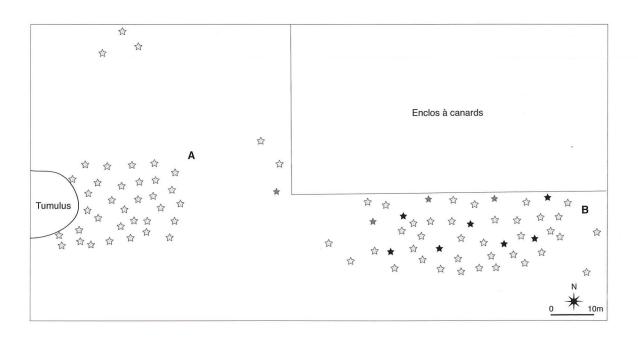
L'analyse du mobilier présent dans chacune des concentrations nous permet d'approcher leur caractère. Ainsi, Guicharnaud 1 a fourni un pourcentage semblable de céramiques communes tournées et non tournées et d'amphores (italique, tarraconaise et bigourdane, le second type étant le plus fréquent), ce qui renvoie à des fonctions domestiques et de stockage. Dans le cas de Guicharnaud 2, on constate la présence d'un volume légèrement plus élevé de céramiques communes par rapport aux amphores, ce qui renforce le caractère d'habitat. En revanche, la concentration la plus septentrionale (Guicharnaud 3), qui présente en surface une forme allongée dans le sens nord-sud, comprend uniquement des fragments d'amphore (italique et, surtout, tarraconaise), ce qui suggère une prédominance de la fonction de stockage. Le dernier point de découverte, Guicharnaud 4, est encore mal connu, en raison des problèmes de visibilité rencontrés lors de la prospection. Le matériel ramassé, peu nombreux, est constitué d'amphores et de céramiques communes. En ce qui concerne les éléments pouvant fournir des informations à propos des techniques de construction, il faut noter la présence, sur le site de Guicharnaud 1, de nombreux galets de petite taille

Les toponymes présents sur le cadastre napoléonien font référence à la végétation de l'endroit: Touya de Mounichou, Heouguère de Dela, Touya de Cazalis et La Heouguère.



9a. Site de Guicharnaud 2, disposition des vestiges en surface.

Fig. 9. Les sites de Guicharnaud 2 (Sévignacq, C2, 387) et de Barbet (Sévignacq, C1, 129-130-132-133).



- **★** amphore
- * céramique non tournée
- ☆ matériel de construction
- 9b. Site de Barbet, disposition des vestiges en surface.

et d'éclats de galet, aussi de quelques noyaux d'argile compacte. D'après les renseignements qui nous ont été fournis, les éclats de galet seraient visibles en surface depuis seulement trois ou quatre ans, ce qui indique le processus de destruction du site. On peut donc supposer la présence de structures bâties en matériaux légers, ce qui serait par ailleurs confirmé par la rareté des *tegulae* découvertes (à ce jour, seulement trois éclats de tuile ont été ramassés).

L'analyse des découvertes permet donc de proposer la présence de deux unités d'habitat (Guicharnaud 1 et 2), éventuellement une troisième (Guicharnaud 4), et l'existence dans la partie nord du secteur d'une structure consacrée en priorité au stockage. Cette image en surface de l'occupation encourage l'hypothèse qu'il pourrait s'agir d'une sorte de hameau de taille réduite, situé à 1,5 km du site repéré à proximité de l'église du village de Sévignacq. Le mobilier récolté, assez homogène dans les différentes concentrations, permet de dater cette occupation de l'époque augustéenne et du I^{er} s., et au plus tard jusqu'à la première moitié du II^e s.

Cet établissement (fig. 8) se localise juste à côté d'un chemin qui met en communication les plateaux de Barinque et de Sévignacq, peut-être d'un tracé ancien. Il faut noter aussi la présence, à l'ouest du site, d'un chemin qui relie le secteur de Guicharnaud au village de Sévignacq, marqué par la présence de vestiges antiques. La découverte, à mi-parcours, d'un indice d'occupation antique à côté de la ferme Paloque pourrait renforcer le caractère ancien du tracé.

2.9. Le site de Barbet (Sévignacq C1, 129-130-133) (fig. 8 et 9)

Des vestiges datant de la Protohistoire ont été reconnus aux environs d'un tumulus arasé, mais encore visible au sol par la coloration jaunâtre de la terre. L'endroit est également parsemé de matériaux de construction, de céramiques et d'amphores d'époque gallo-romaine. La forte présence de fragments de tegula et d'imbrex suppose l'existence d'une construction plus solidement bâtie de ce qui est habituel dans notre territoire d'étude. L'installation occupe un terrain qui présente une légère pente vers le sud, elle se localise dans la bordure occidentale du plateau de Sévignacq, dans un secteur proche du ruisseau Lasset (fig. 8), à 268 m d'altitude et au lieu-dit Camp de Bayle en 1834. La

reconnaissance du site a été partielle en raison des problèmes de visibilité rencontrés.

Le mobilier (une centaine de fragments) couvre une étendue de 130 m d'est en ouest et de 20 m du nord au sud, soit 2 600 m², mais on percoit l'existence d'un espace presque vide de matériel dans la partie centrale (fig. 9b). La répartition du mobilier de surface montre, en effet, la présence de deux noyaux plus denses, l'un (A) situé à proximité du tumulus et l'autre à quelque 45 m de distance vers l'est (B). Le premier secteur mesure 25 m est-ouest sur 20 m nordsud, soit 500 m², et le second, 45 m est-ouest sur 18 m nord-sud, soit quelque 800 m², bien que la concentration semble se prolonger vers le nord, à un endroit aujourd'hui clôturé qui abrite des canards. Si la concentration A est composée presque uniquement de nombreux fragments de tegula et d'imbrex, la concentration B présente, à côté des matériaux de construction, un certain nombre de tessons de céramique non tournée, correspondant à des formes d'usage culinaire et de vaisselle, et de fragments d'amphores italique, tarraconaise et bigourdane.

L'étendue du site et les particularités du mobilier récolté permettent de proposer l'existence d'un site d'occupation formé de deux unités, l'une pouvant correspondre à un espace d'habitat et de stockage (B), l'autre liée probablement au travail (A). On constate, dans les deux cas, l'utilisation de tegulae et d'imbrices, ce qui indiquerait un système de construction adapté aux usages romains. La chronologie d'occupation se situe au Ier s. de notre ère, l'installation ayant fonctionné au plus tard jusqu'à la première moitié du IIe s. Quant à l'activité, il pourrait s'agir d'une ferme liée à l'exploitation agro-pastorale. Il faut signaler la découverte, à une centaine de mètres vers le sud-est (fig. 8), de quelques tessons antiques (fragments de tegula et de céramique non tournée) pouvant correspondre à une petite dépendance. Le site se localise précisément dans une zone de contact entre le plateau et les coteaux de pente douce qui surplombent d'une vingtaine de mètres la petite vallée du ruisseau Lasset. Un chemin situé à côté du site conduit à un gué qui permet, après avoir traversé le Lasset, d'accéder au plateau de Boast. On constate donc que la position de l'établissement lui permettait de bénéficier de terrains complémentaires.

2.10. Le site d'Artigolle (Thèze C2, 866) (fig. 10)

Au pied du site du Castéra de Thèze, occupé au second âge du Fer et jusqu'à la fin du I^{er} ou le début du II^e s. ⁴², dans la vallée et à côté de la rivière Luy de France (fig. 10), un enclos a été repéré par F. Didierjean lors d'une prospection aérienne à basse altitude ⁴³ (fig. 11). Il s'agit d'une structure quadrangulaire, d'une vingtaine de mètres de côté, qui présente une ouverture à l'est; la tache étant de couleur claire, on peut supposer qu'il s'agit d'une construction de pierre ou de terre. Le ramassage de surface a fourni uniquement trois tessons d'amphore bigourdane, ce qui nous place dans un contexte de la seconde moitié du I^{er} s. et du début du II^e s.

Si la présence de matériel antique pourrait servir à dater cette structure, il n'en demeure pas moins que sa faible densité pose des problèmes d'identification et d'interprétation. En effet, il faudrait songer à une utilisation particulière du site, puisque les vestiges de surface n'indiquent pas, dans l'état actuel des connaissances, une fonction d'habitat. Ce type de structure pourrait peut-être correspondre à une annexe liée à l'exploitation agropastorale. La proximité du site du Castéra de Thèze, qui surplombe cette partie de la vallée, pourrait témoigner d'un lien entre ce petit édifice et les vestiges reconnus à l'intérieur de l'enceinte. Cependant, il pourrait s'agir aussi d'une structure de fonction indéterminée liée au passage de la voie romaine Beneharnum-Atura 44, dont le tracé est visible par endroits sur les images aériennes, notamment sur les plateaux de Garlin et de Thèze, puis à proximité de Lescar. Cette voie passait non loin d'Artigolle, ce qui pourrait peut-être expliquer en partie la localisation du site et, en particulier, le choix de l'ouverture vers l'est, en direction de la voie.

2.11. Le site de Nipou / Touret / Bounahé (Thèze ZA, 43-44-49) (fig. 10)

En bordure de la zone de contact entre le plateau et les échines culminantes où s'est implanté le village de Thèze, à 220-225 m d'altitude, se situe un secteur présentant une certaine densité de traces antiques (fig. 10). Trois concentrations de mobilier de surface ont été reconnues, séparées par des distances variant entre 75 et 130 m. Dans les trois cas, les tessons antiques ont été découverts au milieu d'un abondant matériel d'époques plus récentes, ce qui limite la lecture de l'occupation éventuelle gallo-romaine. La superposition de l'occupation ou de la fréquentation plus récente de l'endroit explique la faiblesse du mobilier récupéré (de vingt à trente tessons par concentration) et sa dispersion importante (emprise au sol qui avoisine les 1 500-2 000 m²).

Les vestiges collectés permettent cependant de proposer l'existence de trois lieux d'occupation probable qui, étant donné l'homogénéité du mobilier découvert, seraient contemporains et auraient fonctionné de l'époque augustéenne jusqu'au IIe s. Les lots de mobilier présentent des pourcentages un peu plus élevés de céramique tournée et non tournée que d'amphore (italique, tarraconaise, bigourdane), ce qui suggère une fonction d'habitat. La présence, dans les trois concentrations, de quelques fragments de tegula et d'imbrex pourrait attester l'utilisation de ce type de matériel de construction, mais le nombre de fragments est très réduit. Le schéma d'implantation qui se dégage suggère la présence éventuelle de trois unités (petites fermes?), dont la proximité pourrait témoigner de l'existence d'une sorte de hameau de dimensions réduites et de caractère très modeste.

Les micro-toponymes présents sur le cadastre napoléonien font référence aux noms des propriétaires des parcelles, sauf dans un cas. En effet, le secteur occupé par le site de Touret est désigné en 1834 sous les noms de *castet-bielh* et *a Gratio*, toponymes qui conservent le souvenir d'une occupation ancienne. Le mot *Gratio* pourrait correspondre à un anthroponyme (le nom *Cratus* est attesté en Narbonnaise ⁴⁵).

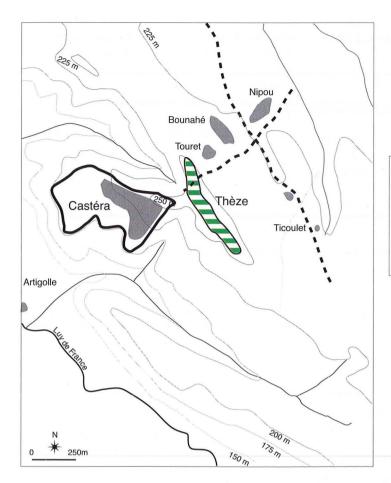
Les trois sites probables se situent à proximité d'un chemin, reconstitué sur le cadastre napoléonien, qui longe selon une direction nord-ouest / sud-est, les terrains qui bordent le plateau (figure 10). Cet axe se prolonge vers le sud, organisant l'occupation gallo-romaine repérée en bordure de plateau, de Thèze à Lasclaveries.

^{42.} Voir supra.

^{43.} Plana et al. 2002.

^{44.} Didierjean et al. 2001.

^{45.} Renseignement fourni par Georges Fabre.



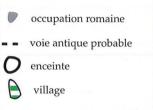


Fig. 10. Les sites gallo-romains découverts à Thèze.



Fig. 11. Enclos repéré par photo aérienne, site d'Artigolle (cliché Fr. Didierjean).

2.12. Le site du Castéra (Thèze, C2 et **ZE**, 11-12) (fig. 10 et 12)

Le site du Castéra de Thèze, situé à l'ouest du village, occupe le versant supérieur des coteaux qui surplombent la vallée du Luy de France, s'ouvrant sur le plateau, à une altitude entre 200 et 250 m (fig. 12). Il fait partie des nombreux habitats de hauteur fortifiés, de datation vraisemblablement protohistorique, connus en Béarn. Cependant, il apparaît comme étant le plus vaste d'entre eux, l'enceinte du Castéra délimitant une superficie de 22 hectares. Le site se caractérise par la présence d'une fortification imposante, sous la forme d'une levée de terre qui s'élève à une hauteur de 3 m. sur le versant intérieur et de 5 à 9 m. sur le versant extérieur. Dans certains secteurs, notamment au nord, la largeur du talus avoisine les 20 m. Cette fortification de terre est entourée à l'extérieur par un fossé. La prospection du site, recensé par J.-F. Massie 46, a permis de découvrir la présence de mobilier antique à l'intérieur de l'enceinte. La visite régulière de l'endroit a permis d'enrichir les données sur son occupation, et la prospection aérienne et le relevé topographique sont en train d'affiner la connaissance du site.

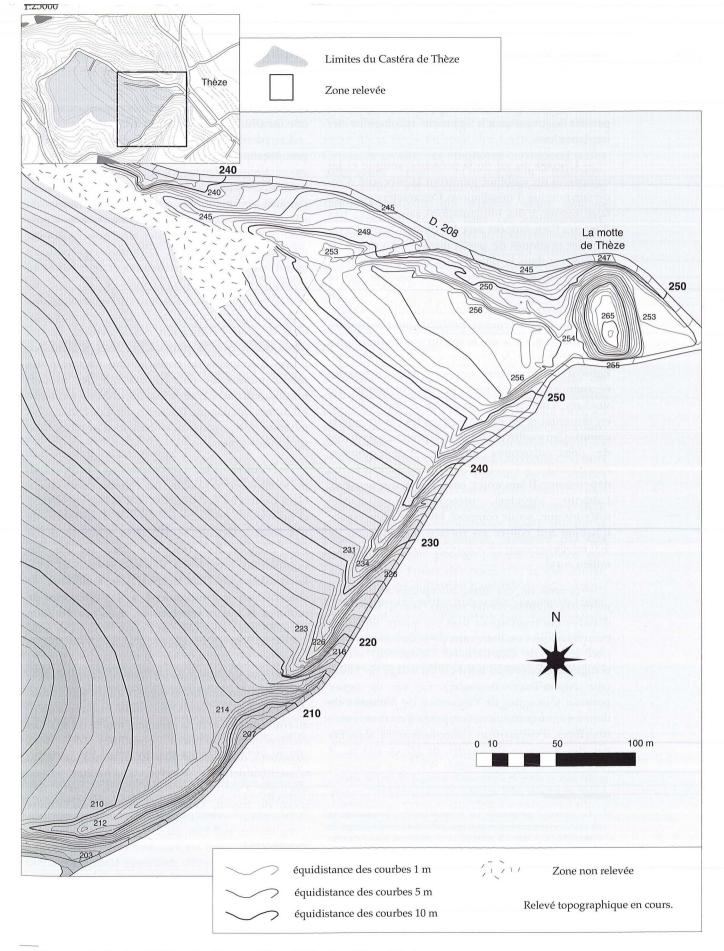
Le site présente en surface du mobilier appartenant à des époques différentes, puisque l'occupation s'étale au moins jusqu'au XIX^e s. Les nombreux vestiges d'époques plus récentes masquent les occupations plus anciennes, rendant difficile leur étude. Toutefois, les travaux de reconnaissance au sol ont permis de découvrir, sur le versant est, mais également dans la partie centrale et au nord, un certain nombre de tessons correspondant à des amphores (italique, tarraconaise, bigourdane) et à des productions céramiques tournées et non tournées. Il a été également possible de ramasser quelques fragments de tegulae. L'abondance de tessons d'amphores italiques (plusieurs bords, anses et pivots d'amphores Dressel 1) ainsi que la découverte de quelques fragments de céramique non tournée de facture protohistorique témoignent d'une occupation du IIe âge du Fer (IIe-Jer s. a.C.), qui se serait prolongée à l'époque romaine jusqu'à la première moitié du IIe s. Les vestiges apparaissent dispersés sur une surface de

près de 4 hectares, mais la superposition des occupations contribue sans doute à fausser la perception en surface de l'occupation ancienne. Le caractère de l'implantation est donc difficile à cerner, si ce n'est une certaine fonction de stockage, vu le nombre de fragments d'amphore découverts, qui constituent de loin le matériel le plus abondant.

La relation entretenue entre les vestiges reconnus et la fortification est méconnue. En effet, on ne connaît pas de façon précise la datation du rempart, bien qu'une première hypothèse porte à lui assigner une origine protohistorique. Pourtant, l'extension de l'enceinte fortifiée (22 hectares) pose problème, puisqu'il s'agirait de l'oppidum le plus vaste découvert dans le département des Pyrénées-Atlantiques. Toutefois, l'éventualité d'une construction au Haut Moyen Age est difficile à accepter, puisque si de telles implantations sont connues dans les régions du Sud-Est de la France il n'en est pas de même en Aquitaine. Enfin, la possibilité d'avoir deux phases de construction, une partie de l'âge du Fer, puis un agrandissement médiéval n'est pas totalement à exclure. Néanmoins, cette intervention médiévale supposée devrait être antérieure à la construction d'une motte castrale (Xe-XIIe s.) accolée à l'enceinte en son extrémité nord-est et qui serait sans doute postérieure, comme le montre le topographique (fig. 12).

3. APPROCHE DU SYSTÈME DE PEUPLEMENT ET D'EXPLOITATION DES CAMPAGNES

Le potentiel archéologique du territoire d'étude, en apparence peu important, s'est avéré d'une certaine richesse grâce à l'analyse méthodique des traces présentes en surface, qui fait ressortir les particularités des modes d'occupation du sol. Le profil général des sites repérés en prospection correspond à des unités d'apparence modeste, souvent d'architecture légère, qui présentent en surface un volume restreint de matériel. Bien qu'il faille rester prudent quant à l'utilisation de termes tels que "habitat" ou "ferme", qui impliquent une installation durable, la présence en surface d'un mobilier relativement diversifié attribuable à des fonctions domestiques de éventuellement productives, suggère fortement un tel caractère.



 $Fig.\ 12.\ Le\ site\ du\ Castéra\ de\ Thèze\ relev\'e\ topographique\ (r\'ealisation: Cl\'ement\ Gay).$

L'analyse des sites découverts en prospection permet de proposer une approche typologique des implantations :

 L'image au sol de la présence antique et les comptages du mobilier montrent la précarité d'un certain nombre d'installations. Ce caractère pourrait faire penser à des implantations saisonnières très discrètes 47 en rapport avec les travaux agricoles ou avec les pratiques de pastoralisme 48. Toutefois, la découverte dans la plupart des sites analysés d'un mobilier varié qui atteste une occupation qui se prolonge pendant plusieurs décennies, voire un siècle ou plus, encourage une identification comme des établissements ruraux, probablement des fermes très modestes. Ce serait le cas du site de Bartouilhs (Astis) ou des sites de la commune d'Auriac (Mugain, Eglise d'Auriac et Baix), qui présentent à la fois des céramiques domestiques et des récipients de stockage. Leur emprise au sol est de 300 et 400 m² en moyenne et on constate, dans les cas les mieux connus (Bartouilhs et Mugain), la présence probable de deux structures distinctes, l'une pouvant correspondre à l'unité d'habitation, l'autre à une dépendance. Il faut noter, par ailleurs, que le site de Labarthe (Argelos), présentant une activité sidérurgique, serait composé lui aussi d'un espace d'habitat qui couvre en surface une étendue de 400 m², dimensions pouvant être assez fréquentes en milieu rural.

— A côté de ces sites, interprétés comme de modestes établissements ruraux isolés, il y en a d'autres qui regroupent trois ou quatre unités de caractéristiques similaires aux précédentes. On peut citer le site de Guicharnaud (Sévignacq) ou les vestiges découverts au nord-est du village de Thèze (site Nipou-Touret-Bounahé). Ce cas de figure pourrait témoigner de l'existence de hameaux de dimensions très réduites, composés d'au moins trois structures d'occupation contemporaines séparées par des distances de l'ordre de 80 et 100 m. A Guicharnaud, les deux unités d'habitat les mieux

connues (Guicharnaud 1 et 2) occupent en surface une étendue de 550 et de 750 m².

Les particularités de ces installations isolées ou groupées quant à l'organisation de l'occupation et aux techniques de construction utilisées expliquent les difficultés rencontrées dans l'étude de surface et l'intérêt de mettre en œuvre des techniques de prospection fine. En effet, la découverte de galets de taille petite et d'éclats de galet, ainsi que des noyaux d'argile, à Guicharnaud 1 (Sévignacq) pourrait montrer que certaines structures étaient bâties en utilisant ces matériaux. Toutefois, ce type de découverte étant rare, il faudrait envisager plutôt une utilisation généralisée de la terre crue, peut-être aussi le bois, pour l'édification des structures, ce qui expliquerait que la plupart des sites n'aient pas fourni d'éléments de construction. La rareté des tegulae montrerait par ailleurs que les toitures n'utilisaient pas ce type de matériel, réservé peut-être à d'autres aménagements. Cet habitat de conception modeste dérive vraisemblablement d'une tradition protohistorique.

— D'autres sites reconnus en prospection présentent, en revanche, un volume relativement élevé de fragments de tegula et d'imbrex en surface, ce qui indique l'utilisation d'un système de toiture de type romain. Ces sites se caractérisent avant tout par leur nombre fort restreint. Dans les cas des occupations repérées à Barbet (Sévignacq) et à Lacrousblangue (Lasclaveries), les matériaux de construction correspondent à la catégorie de mobilier la mieux représentée, mais l'exploration partielle dont elles ont fait l'objet 49 pourrait aussi expliquer la densité moindre de mobilier céramique ramassé. Cependant, la découverte aussi de céramiques usuelles dans les milieux domestiques et de fragments d'amphores suggère qu'il s'agirait aussi de sites d'habitat, ayant fonctionné essentiellement au cours du Ier s. et de la première moitié du IIe s. Ces établissements seraient constitués structures, distantes de 30 à 40 m, dont l'une serait vraisemblablement réservée à l'habitat et au stockage, l'autre constituant probablement une pièce de travail. Quant aux dimensions, l'unité

^{47.} Le caractère permanent ou temporaire de l'occupation est difficile à cerner. Les seuls critères qui pourraient rendre compte de cette différence sont les suivants: une présence plus ou moins abondante de vestiges domestiques, la taille de l'implantation et la durée chronologique. Ces critères, certes aléatoires, permettent de percevoir en surface une occupation plus ou moins développée.

^{48.} Réchin 2000.

^{49.} En raison d'une mauvaise visibilité pour le site de Barbet et du refus opposé par le propriétaire de la parcelle de Lacrousblangue à la poursuite des travaux de prospection.

d'habitation semble mesurer en surface de 400 à 800 m² et la dépendance entre 400 et 500 m². Si l'utilisation de *tegulae* et d'*imbrices* met en évidence un type de construction différent, plus adapté au système romain, la céramique recueillie est similaire à celle présente dans les sites décrits précédemment. Il faut toutefois noter que la taille de ces installations rurales serait plus importante, entre 800 et 1 300 m².

— Le cas du site repéré à proximité de l'église de Sévignacq revêt un caractère particulier, du fait que les particularités du mobilier de surface indiquent un niveau de vie plus élevé, situation très différente de celle des autres vestiges d'occupation identifiés. La taille de cet établissement, construit en dur comme en témoigne la découverte de murs de galets et la profusion de matériaux de construction, est inconnue, puisque les prospections ont permis d'analyser uniquement une partie du site, qui se poursuivrait sous le village actuel. L'état fragmentaire de la documentation empêche de se prononcer quant à son caractère : établissement rural ou petit habitat groupé ?

— Enfin, le site de Labarthe à Argelos témoigne de la présence d'un artisanat rural. Il s'agit d'un site consacré à la siderurgie du fer, qui comprend un espace d'habitat à côté des installations de production. On peut citer aussi la découverte d'un four à tuiles à peu de distance au nord de la *villa* de Lalonquette, sur la rive droite du Gabas.

La disposition des vestiges en surface fait ressortir l'existence fréquente de plusieurs concentrations, dont les différences perçues par la diversité de tailles et par les différences de composition du mobilier suggèrent souvent la présence d'unités d'habitation associées à des locaux de travail ou de stockage. Le caractère de l'exploitation et de la production développées par ces centres reste inconnue, mais on perçoit que là où l'activité sidérurgique (site Labarthe) ou la fonction résidentielle (site Église Sévignacq) sont prépondérantes, le volume de fragments d'amphores est restreint. En effet, les trois ramassages de surface effectués sur le site de Labarthe montrent que les amphores représentent seulement 10% du total du mobilier céramique, pourcentage encore moindre sur le site découvert à côté de l'église de Sévignacq. En revanche, les sites pouvant correspondre à des petites fermes isolées ou

groupées se caractérisent toujours par la présence d'un volume plus important d'amphores, qui atteint entre 25 et 50 % du total des fragments récoltés. Certes, la totalité des amphores correspond à des conteneurs vinaires d'importation (italiques, tarraconaises) ou venant de la région de Tarbes (bigourdanes), ce qui suggère avant tout la consommation de vin dans ces établissements. Néanmoins, il faut envisager aussi la réutilisation de ces récipients pour le stockage des productions locales (lesquelles?), ce qui expliquerait par ailleurs la présence d'amphores italiques dans des sites occupés notamment à partir de l'époque augustéenne et tout au long du Ier s., c'est-à-dire dans une époque postérieure au moment de circulation de ce type d'amphore ⁵⁰.

La distribution des vestiges dans l'espace (fig. 2) a permis d'appréhender les grandes lignes du système d'occupation du territoire et de percevoir les emplacements qui ont été privilégiés 51. En effet, les sites découverts occupent soit les terrains en bordure des plateaux, près des coteaux qui surplombent les vallées, soit les fonds de vallées, à proximité des cours d'eau. Il semble que les éperons et les échines culminantes, après avoir connu dans certains cas une implantation protohistorique, aient été en grande partie abandonnés. On constate également que la partie centrale des plateaux, traversée par des chemins du type "poudge", a été délaissée par l'habitat ⁵², en faveur des bordures, ce qui semble répondre à une utilisation pastorale de ces terrains, liée au déplacement des troupeaux, soit dans le cadre d'une transhumance à grande distance, soit plutôt en liaison à un élevage local. En ce qui concerne les vallées, encore assez mal connues, on perçoit que certains sites se localisent a proximité d'un gué, ce

^{50.} Dans les milieux urbains d'Aquitaine méridionale, il n'est pas rare de rencontrer des quantités parfois surprenantes d'amphores italiques ou tarraconaises dans des contextes bien postérieurs à leur chronologie habituellement admise. C'est par exemple le cas de recharges d'une rue et de remblais de construction dont la pose est datable de la fin de la période flavienne ou du début du IIe s. mis au jour en 1996 à Lescar (fouille F. Réchin 1996, quartier du *Vialer* à Lescar).

^{51.} Plana et al. à paraître.

^{52.} Après plusieurs campagnes de prospection, ayant concerné une grande partie des plateaux de Thèze / Auriac / Lasclaveries et de Claracq / Sévignacq, il est possible d'affirmer que la partie centrale des plateaux de notre territoire d'étude était délaissé par l'habitat. En effet, ces espaces apparaissent comme des zones désertiques sans aucune trace d'occupation, même d'époques plus récentes.

qui pourrait témoigner d'une certaine préférence d'implantation auprès des carrefours.

La prise en compte des qualités pédologiques 53 permet de mieux comprendre le choix des endroits d'installation. Ainsi, on constate que les sols des terrains situés en bordure des plateaux, qui connaissent une occupation antique, se prêtent assez bien à une mise en culture (aucun problème de drainage, acidité modérée, texture fine et structure fragmentaire). La teneur en matière organique est faible, ce qui serait certainement la conséquence d'une mise en valeur très ancienne. Les plateaux, formés de nappes alluviales à galets du quaternaire ancien (glacis de Thèze et de Garlin), de type granites arénisés ou quartzites très faiblement altérés, sont bien drainés et les sols, bien qu'acides, sont à texture légère (moins de 20 % d'argile, principalement limoneux), pouvant convenir aux cultures agricoles. Toutefois, les terres du centre des plateaux, dénommées "terres noires", ont un fort taux de matière organique, ce qui semble démontrer une mise en culture très récente des anciennes landes. Ce phénomène s'accorde avec les données de la prospection pédestre, qui attestent d'un abandon du coeur des terrasses. Pour ce qui est des vallées quaternaires du Gabas et du Luy de France, les versants doux sont semblables à ceux des échines culminantes, et les pentes raides présentent des colluvions en bas de versant. Le fond de vallée se caractérise par des sols de type lessivés, avec une argilo-limoneuse, d'hydromorphie. Ce caractère, susceptible de gêner les pratiques agricoles, n'a pourtant pas provoqué la fuite des vallées par les habitats.

La position des sites, soit en vallée, soit en bordure de plateau, fournit une image des modalités d'exploitation du territoire. L'élévage était certainement très présent dans notre secteur d'étude, sans pour autant exclure l'existence également d'une activité agricole. Les qualités des sols, on l'a vu, sont favorables à la mise en valeur agricole. Il faut pourtant mettre l'accent sur l'absence de d'épandages de mobilier pouvant être en rapport aux pratiques agricoles, si ce n'est la présence de quelques découvertes isolées ou d'indices très faibles qui pourraient matérialiser une

Les recherches entreprises montrent que le territoire analysé a été en partie marginalisé par le système romain fondé sur les villae. Les sites de Lalonquette et de Taron constituent, en effet, les seuls témoignages de l'implantation du modèle romain d'exploitation des campagnes. Ces deux établissements, de petite taille au Ier s., connaissent à partir du II^e s. un développement rapide qui aboutit à la résidence monumentale du Bas-Empire. D'autres villae probables ont été signalées à Arzacq, Baliracq-Maumasson, Saint-Jean-Poudge, Moncaubet à Simacourbe et Julliacq 54. A l'exception du site d'Arzacq, situé au nord-ouest, ces villae présumées se localisent à l'est et au sud-est de notre secteur d'étude, à une distance entre 10 et 15 km. A l'ouest et au sud, jusqu'à Lescar, aucun établissement de ce type n'est connu 55.

Les travaux récents sur le site de la villa de l'Arribèra deus Gleisiars à Lalonquette ⁵⁶, qui se trouve au centre de notre territoire d'étude, ont permis de fixer la fondation de cet établissement aux environs de 10-20 p.C. Cet établissement était donc contemporain d'une bonne partie des sites qui nous occupent ici. Il est encore difficile de préciser l'aspect que pouvait alors revêtir cette villa, compte tenu du fait que ses vestiges ont été largement oblitérés par les constructions ultérieures. Il demeure qu'elle devait déjà constituer un pôle d'habitation et de production d'un certain niveau, si l'on en juge par la qualité du bâti (maçonneries et sans doute déjà présence de mosaïques noires et blanches), sa spécialisation

fréquentation liée à l'exploitation agricole. Dans ce contexte, il faudrait peut-être tenir compte de la modestie qui caractérise la grande majorité des sites découverts, signe probable d'un système agricole différent de celui reconnu dans les régions méditerranéennes. Par ailleurs, la découverte fréquente d'objets isolés ou d'indices d'occupation ou de fréquentation aux environs des sites reconnus rend compte d'une présence qui pourrait être lié à l'exploitation de la terre. On peut donc proposer un profil économique fondé en grande partie sur l'élevage mais aussi sur l'exploitation agricole, cantonnée aux terrains en bordure des plateaux et à certaines parties de la vallée.

^{53.} Étude réalisée par Pierre Pailhé et Jean-Yves Puyo, in : Plana et al. 1999, 18-20; 2000, 13-15; à paraître.

^{54.} Laüt 1990, 1991, 1992; Fabre 1994, 74-85-88-107.

^{55.} Balmelle et al. 2001, 207.

^{56.} Réchin et al. 2002.

(mise en évidence d'un grand grenier à céréales), et par la nature du matériel céramique rencontré dans les niveaux les plus anciens (proportions de sigillées jamais égalées ensuite).

Pour reconstituer le réseau viaire ayant pu fonctionner à l'époque romaine on a pris en compte les tracés qui exercent une influence sur l'organisation et la structuration du territoire ainsi que la position des sites archéologiques. Le réseau de voies du type "poudge" ainsi que d'autres chemins témoignent d'une organisation assez régulière des axes de communication, qui circulent soit au centre, soit en bordure des plateaux (fig. 2). Ce sont ces derniers qui contribuent à structurer l'habitat galloromain, comme c'est le cas sur le plateau de Sévignacq / Carrère / Claracq ou sur le plateau de Thèze / Auriac / Lasclaveries. Dans ce dernier secteur, la plupart des installations recensées en bordure du plateau apparaissent reliées par un chemin, utilisé encore en partie de nos jours, mais dont le tracé complet a pu être reconstitué sur le cadastre napoléonien. Ce chemin, en provenance de la bordure nord-occidentale du plateau de Thèze, suit le bord du plateau en passant par Auriac et Lasclaveries et se poursuit en direction de Barinque. La découverte aussi, à proximité du chemin, de vestiges datant de l'âge du Fer permet de considérer ce parcours comme étant très ancien. Les voies qui traversent la partie centrale des plateaux seraient, en revanche, essentiellement liées à l'élevage et au déplacement des troupeaux, les environnants étant vides d'occupation. D'autres chemins assurant la liaison entre les vallées et les plateaux peuvent être proposés, sur la base de la localisation de certains sites antiques qui se positionnent à proximité d'un gué. Dans ce contexte, la voie romaine de Beneharnum à Atura représente une intrusion, étant donné qu'elle ne tient pas compte des impératifs de l'organisation paysagère et qu'elle n'a suscité aucune implantation. Pourtant, c'était une voie importante qui a facilité sans doute les échanges et les communications avec les cités de la région mais aussi avec la péninsule Ibérique.

Si le phénomène de dispersion de l'habitat est déjà relativement fréquent pendant l'âge du Fer, comme le montrent les résultats des prospections conduites dans le canton de Thèze mais aussi dans la commune voisine de Taron ⁵⁷, l'époque qui suit la conquête ⁵⁸ connaît un véritable essor de l'occupation dispersée,

qui se maintient tout au long du I^{er} s. et pendant la première moitié du II^e s. De toute évidence, cette époque correspond au moment de plus forte densité d'occupation des campagnes ⁵⁹, que ce soit sur les plateaux ou dans les vallées. Cet essor de l'occupation du sol peut témoigner d'une exploitation plus intensive des terres et, peut-être, d'un accroissement de la production agro-pastorale.

La typologie des établissements reconnus ainsi que leur distribution dans l'espace ont fourni quelques indices pour tenter d'approcher le système de peuplement. Les espaces à plus forte densité de vestiges se situent dans les secteurs de Thèze et de Sévignacq, qui sont encore de nos jours les villages les plus importants du canton. Cette implantation privilégiée semble dériver, dans le cas de Thèze, de situation d'époque pré-romaine, puisque l'envergure de l'oppidum du Castéra, dont l'enceinte et les fortifications pourraient bien dater de la fin de l'âge du Fer, rendrait compte de l'existence d'un pôle de peuplement qui n'a pas de parallèle dans le secteur. Par ailleurs, il est intéressant de constater que les seuls témoignages d'un habitat avec tendance au regroupement, sous la forme de hameaux très modestes, se rencontrent précisément dans ces deux communes. Les secteurs de Thèze et de Sévignacq auraient donc pu fonctionner comme les noyaux forts de la structure du peuplement gallo-romain, la partie restante du territoire étant occupée par un habitat dispersé de nature en général très modeste.

L'équilibre qui s'est instauré entre ce système de peuplement, de conception modeste ainsi que de tradition locale, et les *villae* qui commencent à occuper le territoire à partir de l'époque augustéenne est difficile à préciser. Les données de la prospection montrent cependant des évolutions très différentes, puisque l'époque de fort développement des *villae*, à partir du II^e s., coïncide avec un phénomène presque généralisé d'abandon

^{57.} Laüt 2000.

^{58.} Il est souvent difficile de préciser si le développement de l'occupation des campagnes correspond à un phénomène qui précède de peu à la conquête ou bien s'il est la conséquence de la mainmise de Rome sur la région. Cette question, qui se pose aussi pour d'autres territoires, est difficile à résoudre par l'impossibilité d'affiner les chronologies d'apparition des sites. Il faudrait peutêtre penser à un mouvement qui commence vers la fin de l'âge du Fer mais qui se serait accentué autour de l'époque augustéenne et du 1^{er} s.

^{59.} Plana et al. à paraître.

du tissu d'habitat dispersé. Cette rupture dans l'occupation du sol est certainement en rapport avec les modifications intervenues dans les villae du territoire, qui connaissent un développement important pouvant témoigner d'une emprise plus forte sur l'espace environnant. Toutefois, bien que le phénomène de concentration foncière soit vraisemblable, la découverte de quelques indices isolés datant du Bas-Empire à proximité de certaines églises pourrait éventuellement témoigner d'une autre forme d'occupation du territoire, encore très largement méconnue. Par ailleurs, la concentration des villae dans des secteurs très précis de l'Aquitaine méridionale, la partie restante se caractérisant par absence très marquée de ce une d'établissement, montre que ce système n'a pas pu se substituer entièrement aux formes traditionnelles de vie paysanne.

Un certain nombre de villae ont donc probablement fonctionné à l'est et au nord-est du canton de Thèze, dans les cantons voisins de Garlin et de Lembeye, dans un secteur traversé par les rivières Lées et Petit-Lées. Ces établissements, ainsi que ceux de Taron et de Lalonquette, dessinent un réseau assez cohérent, puisque les sites sont séparés par une distance moyenne de 4-5 km. Sans que l'on sache si ces villae présumées étaient fonctionnement aux I^{er}-II^e s., période qui concentre l'essentiel des vestiges repérés en prospection dans le canton de Thèze, leur concentration pourrait éventuellement signaler l'existence d'un noyau où le système domanial s'est davantage développé qu'ailleurs, en raison, peut-être, d'une exploitation agricole plus développée 60. Ce témoignage, qui met en évidence l'existence de dynamiques et de différentes dans l'occupation l'exploitation du territoire, souligne la complexité de l'organisation des campagnes de cette partie de l'Aquitaine méridionale.

En effet, si l'approche des formes d'occupation du sol est encore lacunaire, l'ensemble des données disponibles permet de percevoir l'existence d'un peuplement diversifié, caractérisé d'une part par la permanence dans certaines zones des modes de vie traditionnels, liés à un système agro-pastoral, et d'autre part, par l'adoption, à une intensité diverse

selon les secteurs, du nouveau système d'occupation et d'exploitation représenté par la *villa*, catégorie qui recouvre en réalité une certaine variété d'établissements. La coexistence et l'imbrication entre ces formes de peuplement, encore difficiles à cerner ⁶¹, expriment la diversité de rythmes et de dynamiques sociales et économiques existants à l'intérieur d'une même micro-région.

Les recherches récentes conduites dans la plaine de Tarbes ou dans le Gers ont mis également en évidence la diversité du peuplement rural. Les prospections au sol ont permis d'y découvrir la présence, à côté des villae, d'un nombre important d'établissements ruraux pouvant correspondre à des fermes petites et moyennes et à des annexes agraires. Ainsi, la majorité des sites en fonctionnement dans la plaine de Tarbes 62 à la période du Haut-Empire occupe en surface moins de 0,5 ha et se caractérise par un niveau de vie très modeste ainsi que par l'absence de matériaux de construction en dur. Ces sites auraient fonctionné en même temps que quelques villae, en nombre beaucoup plus restreint. J. Lapart et C. Petit 63 observent cette même coexistence de villae et d'établissements ruraux divers dans la région du Gers, densément peuplée à l'époque romaine. Les prospections conduites par F. Colleoni 64 dans la zone de Vic-Fezensac, entre les cités antiques d'Auch et d'Éauze, ont permis de découvrir un nombre important de sites. Si les villae sont nombreuses, ce qui est normal dans un territoire très romanisé et bénéficiant d'un fort potentiel agricole, les sites modestes de type ferme sont aussi présents, et dans un pourcentage presque similaire à celui des villae. Quant aux sites "à tuiles" découverts, leur problématique est particulière, comme en témoignent les travaux réalisés dans le Sud-Est dans le cadre du projet Archaeomedes, ces sites étant considérés comme des annexes agraires. Dans la vallée de l'Arrats 65, le peuplement rural comprend

^{61.} On considère encore trop souvent les fermes modestes repérées en prospection comme des "satellites" des *villae*, sans que rien n'autorise un tel rapprochement. En effet, l'archéologie apporte rarement des informations sur le système de propriété et la hiérarchie entre grande-moyenne-petite exploitation n'implique pas forcement des relations de dépendance. La petite paysannerie a existé de tout temps à côté des grands propriétaires de terres.

^{62.} Guédon et al. 2001.

^{63.} Lapart & Petit 1993.

^{64.} Colleoni 2000, 2001

^{65.} Petit 1989.

^{60.} Bats 1979, 106.

des villae, des fermes de taille moyenne, des établissements très modestes (autour de 500 m²) et à mobilier peu diversifié, et des sites "à tuiles". A l'intérieur de ce territoire, il a été possible de définir également des secteurs présentant des modalités différentes dans le système d'occupation du sol. Ainsi, tandis que les villae dominent dans certaines zones, dans d'autres elles seraient minoritaires par rapport aux fermes modestes. Ces décalages dans le système de peuplement permettent de mieux cerner les composantes ainsi que les particularités du paysage agraire. Enfin, les travaux conduits dans le Lectourois 66 ont mis également en évidence un peuplement très diversifié, où les villae de différentes tailles (notamment moyennes et petites) coexistent avec des fermes de 500 à 1 000 m² et des sites de

dimensions plus réduites dont la nature exacte reste à préciser. Les rythmes d'occupation des campagnes sont assez proches de ceux reconnus dans le canton de Thèze et on perçoit aussi l'existence aux I^{er} et II^e s. d'une campagne partagée entre les *villae* et les fermes.

Ces régions de la plaine de Tarbes ou du Gers présentent, certes, une densité de peuplement, une typologie de l'habitat rural et une structure territoriale différente par rapport à la situation qui paraît caractériser notre espace béarnais. Néanmoins, des rapprochements peuvent être faits, tant en ce qui concerne le poids des installations modestes que la coexistence de systèmes variés d'occupation et d'exploitation rurale, qui traduisent des orientations et des systèmes économiques plus ou moins complexes ainsi que des degrés de romanisation et des évolutions historiques diverses.

BIBLIOGRAPHIE

- Balmelle, C., C. Petit-Aupert et Ph. Vergain (2001): "Les campagnes de la Gaule du Sud-Ouest aux IVe et Ve siècles", in: Ouzoulias *et al.* 2001, 201-224.
- Bats, M. (1979): "Introduction à l'étude de l'occupation du sol dans les civitates des Beharnenses er des Iluronenses à l'époque gallo-romaine", 7e Rencontre d'Historiens sur la Gascogne méridionale et les Pyrénées Occidentales, Pau, 103-107.
- Bats, M., éd. (1996): Les céramiques communes de Campanie et de Narbonnaise (I^{er} s. av. J.-C.-II^e s. ap. J.-C.). La vaisselle de cuisine et de table, Actes des Journées d'Étude (Naples 1994), Naples.
- Cambayou, M.-L. (2002): Sévignacq (Pyrénées-Atlantiques), de la Protohistoire au Moyen-Âge. Étude et mise en valeur du patrimoine, mémoire de maîtrise, Université de Pau.
- Colleoni, F. (2000): "Communes de Lannepax, Marambat, Saint-Jean-Poutge, Vic-Fezensac. Les campagnes antiques dans la région de Vic-Fezensac", Bilan Scientifique de la Région Midi-Pyrénées, 1999, Toulouse, 112-113.
- (2001): "Saint-Paul-de Baïse, l'occupation du sol durant l'Antiquité", Bilan Scientifique de la Région Midi-Pyrénées, 2000, Toulouse, 95.

- Didierjean, Fr., en coll. C. Hanusse et D. Roux (2001): "Le chemin de Sainte-Quitterie", *Aquitania*, 17, 233-258.
- Fabre, G. (1994) : Carte archéologique de la Gaule, 64, Pyrénées-Atlantiques, Paris.
- ——, éd. (1997) : Archéologie en Béarn, Pau.
- Fabre, G., éd., en coll. R. Plana-Mallart et Fr. Réchin (2000): Organisation des espaces antiques: entre nature et histoire, Actes de la Table-Ronde de Pau 1997, Biarritz.
- Favory, Fr. et Cl. Raynaud (2000): "Définition ou hiérarchisation des sites? Approche intégrée en Gaule Méditerranéenne", in: Pasquinucci & Trément 2000, 223-232.
- Francovich, R., H. Patterson et G. Barker, éd. (2000): "Extracting meaning from ploughsoil assemblages", The Archaeology of Mediterranean Landscapes, 5, Oxford.
- Gay, Cl. (2002): Étude de territoire: la commune de Lasclaveries (Pyrénées-Atlantiques) de la Protohistoire à la fin de l'époque moderne, mémoire de maîtrise, Université de Pau.
- Guedon, Fr., Fr. Réchin et J. Sabathié (2001): "Aperçu de l'occupation du sol des environs de Tarbes à l'époque gallo-romaine (Hautes-Pyrénées)",

^{66.} Balmelle et al. 2001, 218-220.

- Archéologie des Pyrénées Occidentales et des Landes, 20, 123-147.
- Hautefeuille, Fl. (2000): "Sévignacq. Église Saint-Pierre", *Bilan Scientifique de la Région Aquitaine 1999*, Bordeaux, 116.
- Lapart, J. (1980) : "Fours de potiers d'Éauze : étude du matériel recueilli", *Bulletin de la Société Archéologique et Historique du Gers*, 81, 418-437.
- (1982): "Note sur quelques fours de potiers gallo-romains de Novempopulanie", *Revue de Comminges*, 95, 171-188.
- (1985) : "Découvertes archéologiques récentes à Éauze, four de potier et chapiteaux de marbre ", Bulletin de la Société Archéologique et Historique du Gers, 86, 254-261.
- Lapart, J. et C. Petit (1993) : Carte archéologique de la Gaule, 32, Le Gers, Paris.
- Larqué, S. et J.-M. Escudé-Quillet, en coll. M.-L. Cambayou et Cl. Gay (2002): "L'occupation du sol dans le Nord du Vic-Bilh durant la Protohistoire (Pyrénées-Atlantiques)", Archéologie des Pyrénées Occidentales et des Landes, 21, 29-37.
- Laüt, L. (1990): "L'occupation du sol dans le Vic-Bilh à l'époque gallo-romaine. Prospections dans les cantons de Garlin, Lembeye et Thèze", Archéologie des Pyrénées Occidentales et des Landes, 10, 70-81.
- (1991): "La survivance des sites gallo-romains du Vic-Bilh", Archéologie des Pyrénées Occidentales et des Landes, 11, 43-59.
- (1992) : "L'habitat rural antique dans le Vic-Bilh. Prospections dans les cantons de Garlin, Lembeye, Thèze, dans les Pyrénées-Atlantiques", *Aquitania*, 10, 195-210.
- —— (2000): "L'occupation du sol autour de la villa de Taron, commune de Taron-Sadirac-Viellenave (Pyrénées-Atlantiques)", Archéologie des Pyrénées Occidentales et des Landes, 19, 77-88.
- Lepetz, S. et V. Matterne, éd. (2003): Cultivateurs, éleveurs et artisans dans les campagnes de Gaule romaine. Matières premières et produits transformés, Actes du VIe colloque de l'association AGER (Compiègne 5-7 juin 2002), Revue Archéologique de Picardie, 1/2.
- Mauné, St., éd. (1998): Recherches récentes sur les établissements ruraux protohistoriques en Gaule méridionale (IX*-III* s. av. J-C), Actes de la Table-Ronde de Lattes, mai 1997, Montagnac.
- Massie, J.-Fr. (1963): "Les camps et les mottes dans le département des Basses-Pyrénées (5)", Bulletin de la Société des Sciences, Lettres et Arts de Pau, 24, 118-137.
- Muylder, M. de (2002) : Étude de l'occupation du sol et de l'organisation du territoire de la vallée du Luy de France depuis la Protohistoire jusqu'à la fin de l'époque médiévale, mémoire de maîtrise, Université de Pau.
- Nuninger, L. et Cl. Raynaud (1998): "La Vaunage (Gard) à l'Age du Fer: questions de méthode et de traitement de la documentation archéologique", in: Mauné, éd. 1998, 9-28.
- Ouzoulias, P., Ch. Pellecuer, C. Raynaud, P. Van Ossel et P. Garmy, éd. (2001): Les campagnes de la Gaule à

- la fin de l'Antiquité, IV^e Colloque de l'Association AGER (Montpellier 11-14 mars 1998), Antibes.
- Pasquinucci, M., F. Trément, éd. (2000): "Non-Destructive Techniques Applied to Landscape Archaeology", *The Archaeology of Mediterranean* Landscapes, 4, Oxford.
- Petit, C. (1989): "La prospection archéologique dans la vallée de l'Arrats (Gers et Tarn-et-Garonne). Approche d'un espace rural de l'Aquitaine méridionale", *Aquitania*, 7, 53-79.
- Plana-Mallart, R., en coll. Fr. Didierjean, J.-M. Escudé-Quillet, Fl. Hautefeuille, S. Larqué, P. Pailhé, J.-Y. Puyo, Fr. Réchin et D. Rousset (1999): Espace rural, peuplement et productions dans le piémont occidental des Pyrénées: nouvelles recherches autour de la villa gallo-romaine de Lalonquette (Pyrénées-Atlantiques), Rapport déposé au SRA Aquitaine, inédit.
- (2000): Espace rural, peuplement et productions dans lepPiémont occidental des Pyrénées : nouvelles recherches autour de la villa gallo-romaine de Lalonquette (Pyrénées-Atlantiques), Rapport déposé au SRA Aquitaine, inédit.
- Plana-Mallart, R., en coll. A. Berdoy, M.-L. Cambayou, Fr. Didierjean, S. Dulhoste, Fl. Hautefeuille et Fr. Réchin (2002): "Lalonquette. Espace rural, peuplement et productions dans le piémont pyrénéen occidental", Bilan Scientifique de la Région Aquitaine, 2001, Bordeaux, 160-163.
- Plana-Mallart, R., en coll. Fr. Didierjean, P. Pailhé, J.-Y. Puyo et Fr. Réchin (à paraître): "Le territoire environnant la villa de Lalonquette (canton de Thèze, Pyrénées-Atlantiques): premiers résultats des campagnes de prospection", Nouveaux regards sur les villae d'Aquitaine: bâtiments de vie et d'exploitation, postérités médiévales, Table-Ronde de Pau, 2000.
- Raynaud, Cl. (2000): "De la fouille à la prospection, et retour: céramologie et histoire du peuplement dans la cité de Nîmes", in: Francovich *et al.*, éd. 2000, 199-212.
- Réchin, Fr. (1987): "Les céramiques communes de l'*oppidum* de Bordes (Pyrénées-Atlantiques) fin II^e-I^er s. av. J.-C.", *Aquitania*, 5, 203-211.
- ——— (1994): La vaisselle commune d'Aquitaine méridionale à l'époque romaine. Contexte céramique, typologie, faciès de consommation, thèse de doctorat, Université de Pau, inédite.
- ——— (1996) : "La vaisselle commune de table et de cuisine en Aquitaine méridionale : caractères généraux et évolution", in : Bats, éd. 1996, 447-479.
- (1997): "Le faciès céramique aquitain, exemples et réflexions méthodologiques", in : *I*^{ro} Coloquio Internacional sobre la Romanización en Euskal Herria, Donostia 1996, Isturitz, 595-624.
- ——— (2000) : "Etablissements pastoraux du piémont occidental des Pyrénées", in : Fabre, éd. 2000, 11-50.
- Réchin, Fr. et J.-Cl. Leblanc, en coll. C. Ferrier,
 J.-Cl. Hurteau, R. Monturet, L. Puyoo et
 B. Szapertisky (2000): "L'émergence d'une tradition sidérurgique dans les landes de Gascogne

aux époques romaine et médiévale : sondages archéologiques à Saint-Paul-Lès-Dax (Landes)", Archéologie des Pyrénées Occidentales et des Landes, 19, 137-162.

Réchin, Fr., L. Callegarin et Chr. Darles (2002): Fouille programmée à Lalonquette (Pyrénées-Atlantiques), villa de l'Arribèra deus Gleisiars, campagne 2002, Rapport de Fouille déposé au SRA Aquitaine, inédit.

Réchin, Fr., en coll. F. Convertini, Fr. Guédon, D. Rousset et J. Sabathié (2003): "Amphores et vignobles dans le piémont occidental des Pyrénées. Étude préliminaire", in : Lepetz & Matterne, éd. 2003, 347-369.

Trément, Fr. (1999) : Archéologie d'un paysage. Les étangs de Saint-Blaise (Bouches-du-Rhône), DAF, 74.

— (2000) : L'apport des méthodes non-destructives à l'analyse des sites archéologiques : le point de vue de l'archéologue, in : Pasquinucci & Trément 2000, 1-14.

Vergain, Ph., L. Laüt et R. Monturet (1997): "Le site de Taron (Pyrénées-Atlantiques): un exemple d'établissement rural de l'Antiquité tardive", in: Fabre, éd. 1997, 147-158.